12e année. — N° 235. — 25 Novembre 1936 Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

DEUXIÈME CAUSERIE DE LA "R.P."
PAR **Maurice CHAMBELLAND**
sur

Les délégués d'atelier, leur rôle, leur avenir

Le contrôle ouvrier

MERCREDI 2 DÉCEMBRE, à 20 h. 30, 18, RUE PARMENTIER

DANS CE NUMÉRO :

R. LOUZON

Après avoir fourni directement de l'argent à Franco le Gouvernement français lui fournit indirectement des hommes

■

J. PÉRA

La répression aux colonies, plus de 200 arrestations au Maroc

■

La Révolution russe et les raisons de sa dégénérescence

par A. CILIGA

■

Le Congrès d'unification des Métaux

par LEMIRE

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire

(Paraissant le 10 et le 25)

◆

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

◆

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne* 54, rue du Château-d'Eau, Paris-10e

◆

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

◆

Téléph. : BOTzaris 21-02

◆

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 235

(25 novembre 1936)

LES ANARCHISTES ESPAGNOLS ET LE PROBLEME DE L'ETAT ..... L. NICOLAS.

LA REPRESSION DANS LES COLONIES :

Plus de 200 arrestations au Maroc ..... J. PÉRA.

L'Indochine sous le joug ..... DONG-VAN.

LA DEVALUATION DU FRANC : Ses effets économiques, ses conséquences sociales ... R. LOUZON.

LA REVOLUTION RUSSE ET LES RAISONS DE SA DEGENERESCENCE ..... A. CILIGA.

Seize fusillés ..... V. SERGE.

Notes d'économie et de politique

Après avoir fourni directement de l'argent à Franco, le gouvernement français lui fournit indirectement des hommes ..... R. L.

La vérité sur l'U. R. S. S.

Progrès technique ..... YVON.

Renaissance du Syndicalisme

La quinzaine : Les amicales socialistes. — Syndicats et délégués d'atelier. — La présidence d'honneur aux « 22 » ..... M. CHAMBELLAND.

A propos de la grève des Electriciens : la gymnastique révolutionnaire continue ..... G. DUCHÊNE.

Congrès spectaculaire ou congrès d'espoirs révolutionnaires ? Le congrès d'unification des métaux ..... LEMIRE.

Les livres

Maurice Dommanget : *Blanqui à Belle-Ile* ... A. RICHARD.

Entre nous

N'oubliez pas les dettes du *Cri*. — Nos causeries.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Syndicalistes, Militants !

Achetez tous, le 1er Décembre,

le N° **3** du **"Chef-d'Œuvre"**

organe de Littérature Populaire

qui publie :

LES DAMNÉS DE LA TERRE

de **Henry POULAILLE**

ROMAN

Ce livre admirable est dédié à la mémoire des militants qui moururent dans les luttes ouvrières et en hommage à ceux qui vécurent les heures héroïques de la lutte des classes avant la guerre.

C'est l'epopée du Syndicalisme !

EN VENTE PARTOUT

Le numéro ..... **1 fr. 50**

L'abonnement pour 12 numéros . **12** francs

Mandat ou virement C. C. Postal : Bataillard-Paris 1204 89

LES ÉDITIONS DE LITTÉRATURE POPULAIRE

60, Avenue de La Bourdonnais, PARIS-7e

Les anarchistes espagnols et les problèmes de l'Etat

L'attention entière du mouvement ouvrier se trouve dirigée vers la lutte autour de Madrid; à première vue il pourrait paraître oiseux d'examiner les problèmes de la nouvelle organisation sociale tant que subsistera le danger de voir écraser par la botte fasciste toutes les tentatives dirigées vers la société nouvelle. Pourtant le facteur moral ayant une importance primordiale dans la guerre civile, il importe de savoir dans quelle mesure existent à l'arrière des fronts les conquêtes du prolétariat. C'est ainsi que surgit la première question : l'entrée des anarcho-syndicalistes dans un gouvernement étatiste, à côté d'éléments bourgeois, comme celui de Madrid va-t-il favoriser la cause ouvrière ? S'agit-il d'une avance prolétarienne ou au contraire d'une concession dangereuse mettant en jeu toute la rénovation syndicaliste, antiétatiste, qui forme la base doctrinale de la C.N.T. Seule l'expérience tranchera ce problème. Voici en attendant l'argumentation des dirigeants de la C.N.T. pour expliquer l'entrée de quatre militants responsables non pas simplement dans un Conseil National de Défense comme le suggérait il y a plus d'un mois le Plenum des Comités régionaux, mais bien dans le gouvernement de Largo Caballero lui-même, gouvernement ayant gardé jusqu'à présent sa structure administrative d'autrefois.

L'article suivant présenté dans son texte intégral est un éditorial de *Solidaridad Obrera*, du 4 novembre, intitulé : « La C.N.T., le gouvernement et l'Etat » :

L'entrée de la C.N.T. au gouvernement central, est un des faits les plus transcendentaux qu'ait enregistré l'histoire politique de notre pays. Toujours par principe et conviction, la C.N.T. a été antiétatiste et ennemie de toute forme de gouvernement.

Mais les circonstances, presque toujours supérieures à la volonté humaine, malgré qu'elles soient déterminées par celle-ci, ont changé la figure de la nature du gouvernement et de l'Etat espagnol.

Le gouvernement, à l'heure actuelle en tant qu'instrument régulateur des organes de l'Etat, a cessé d'être une force d'oppression contre la classe ouvrière, ainsi que l'Etat ne représente déjà plus l'organisme qui divise la société en classes. Tous deux cesseront encore plus d'opprimer le peuple avec l'intervention des éléments de la C.N.T. dans ces organes.

Les fonctions de l'Etat demeureront réduites, d'accord avec les organisations ouvrières, à la régularisation de la vie économique et sociale du pays. Le gouvernement n'aura pas d'autre préoccupation que celle de bien diriger la guerre et coordonner l'œuvre révolutionnaire sur un plan général.

Nos camarades apporteront au gouvernement la volonté collective ou majoritaire des masses ouvrières réunies préalablement dans de grandes assemblées générales. Ils ne défendront pas un critère personnel ou capricieux, mais les déterminations librement adoptées par les centaines de milliers d'ouvriers organisés dans la C.N.T.

Il y a une fatalité historique qui pèse sur toutes choses. La Confédération Nationale du Travail accepte cette fatalité pour servir le pays, par l'intérêt mis à gagner rapidement la guerre et pour que la révolution populaire ne soit pas défigurée.

Nous sommes absolument certains de ce que nos camarades élus pour représenter la C.N.T. dans le gouvernement sauront accomplir le devoir et la mission dont ils sont chargés. Il ne faut pas voir en eux des personnalités, mais bien l'organisation qu'ils représentent. Ils ne sont ni des gouvernants, ni des étatistes, mais des guerriers et des révolutionnaires au service de la victoire antifasciste.

Cette victoire sera d'autant plus rapide et décisive, que sera grand l'appui que nous leur apporterons.

◇◆◇

Le gouvernement catalan, établi avec la collaboration active des anarchistes-syndicalistes, socialistes, communistes et républicains de gauche, vient de donner dans le domaine de la vie économique un échantillon des résultats que l'on peut attendre de cette forme hybride de pouvoir. Le Conseil de la Generalidad a adopté, à la date du 24 octobre, le décret suivant sur la collectivisation du commerce et de l'industrie (le manque de place nous oblige à supprimer l'exposé des motifs précédant dans le texte les dispositions proprement dites de collectivisation).

Décret

ARTICLE PREMIER. — *Conformément aux règles établies dans le présent décret les entreprises industrielles et commerciales de Catalogne se classent en :*

a) Entreprises collectivisées *dans lesquelles la responsabilité de la direction retombe sur les ouvriers eux-mêmes qui y travaillent, représentés par un Conseil d'entreprise;*

b) Entreprises privées, *dans lesquelles le propriétaire ou le gérant, collaborant et soumis au contrôle du Comité Ouvrier de Contrôle conservent la direction.*

I. — ENTREPRISES COLLECTIVISEES

ART. 2. — *Sont obligatoirement collectivisées toutes les entreprises industrielles et commerciales qui occupaient plus de cent ouvriers à la date du 30 juin 1926. En outre sont jointes à ce groupe toutes les entreprises occupant un nombre inférieur d'ouvriers, mais dont les patrons ont été déclarés factieux ou ont abandonné l'entreprise. Néanmoins, les entreprises de moins de cent ouvriers pourront être collectivisées s'il y a accord entre la majorité des ouvriers et le ou les propriétaires. Les entreprises de plus de cinquante ouvriers et moins de cent pourront aussi être collectivisées, à condition toujours que les trois quarts des ouvriers y consentent.*

Le Conseil d'Economie pourra décider également des collectivisations d'autres industries qui, en raison de leur importance par rapport à l'économie nationale ou pour d'autres traits caractéristiques, doivent être soustraites à l'action de l'entreprise privée.

ART. 3. — *En cas d'application de l'article précédent, la qualification d'élément factieux*

ne pourra être établie que par les Tribunaux Populaires.

ART. 4. — *On considérera comme élément ouvrier, faisant partie du nombre total des ouvriers formant l'entreprise, tout individu figurant sur le registre des noms, quelles que soient ses conceptions, qu'il effectue un travail manuel ou intellectuel.*

ART. 5. — *Tout l'actif et le passif de l'entreprise antérieure seront transmis à l'entreprise collectivisée.*

ART. 6. — *Pour être collectivisées les entreprises constituées par des organisations autonomes de production et de vente, ainsi que celles possédant divers établissements et fabriques, continueront à former une organisation d'ensemble; elles ne pourront se séparer qu'avec l'autorisation spéciale du Conseiller de l'Economie de Catalogne.*

ART. 7. — *Les anciens propriétaires ou gérants, seront adaptés au service de l'entreprise collectivisée, en les destinant au poste ou, en raison de leurs aptitudes à la gestion ou à la technique, leur collaboration serait la plus convenable.*

ART. 8. — *Au moment où se produirait la collectivisation aucun ouvrier de l'entreprise ne pourra être congédié; mais si les circonstances l'exigent, il pourra être changé de place en le maintenant dans la même catégorie.*

ART. 9. — *Dans les entreprises auxquelles sont intéressés des sujets étarngers, les Conseils d'Entreprise ou les Comités Ouvriers de contrôle dans chaque cas particulier, en référeront au département du Conseiller d'Economie; celui-ci convoquera les éléments intéressés ou leurs représentants pour traiter de l'affaire et trouver la solution qui devra sauvegarder ces intérêts.*

II. — LES CONSEILS D'ENTREPRISE

La fonction directrice des entreprises collectivisées sera confiée à un Conseil d'Entreprise, élu en assemblée générale par les travailleurs et pris dans le sein de celle-ci. L'assemblée déterminera le nombre des travailleurs formant ce conseil, qui ne sera pas inférieur à cinq et supérieur à quinze; il sera constitué par les divers services : production, administration, services techniques et échanges commerciaux. Le cas échéant seront représentés proportionnellement dans ce Conseil les diverses centrales syndicales auxquelles appartiennent les ouvriers.

La durée de leurs fonctions est de deux ans; la moitié du Conseil sera renouvelée chaque année. Les conseillers sont rééligibles.

ART. 11. — *Les Conseils d'entreprise assumeront les fonctions et les responsabilités des anciens conseils d'administration des sociétés anonymes et de leurs directeurs. Ils seront responsables de leur gestion devant les ouvriers de leur propre entreprise et du Conseil Général de l'industrie intéressée.*

ART. 12. — *Les Conseils d'entreprise tiendront compte dans l'exécution de leur mission du plan général établi par le Conseil Général de l'industrie, en coordonnant leurs efforts suivant les principes réglementant le développement de la branche à laquelle ils appartiennent, considérée dans son ensemble. Pour l'établissement de la marge des bénéfices, fixation des conditions générales de vente, obtention des matières premières, règles d'amortissement du matériel, formation du fonds de roulement et de réserve, répartition du bénéfice, il faudra s'en tenir aux dispositions des Conseils Généraux d'industrie. Dans le domaine social, toutes les règles établies en cette matière sont observées rigoureusement, le cas échéant d'autres pourront être suggérées. Les Conseils d'entreprise prendront les mesures nécessaires pour sauvegarder la santé corporelle et morale des ouvriers; ils se consacreront à une œuvre culturelle et éducative intense en encourageant la création de clubs, centres de loisirs, sports, culture, etc.*

ART. 13. — *Les Conseils d'entreprise des industries dont la prise de possession aurait été effectuée avant la publication du présent décret, ainsi que celles qui se collectiviseraient par la suite, enverront, dans le délai de quinze jours, au secrétariat général du Conseil d'Economie, le procès-verbal de leur constitution, suivant le modèle qui leur sera remis dans les bureaux correspondants.*

ART. 14. — *Pour veiller d'une façon permanente à la marche de l'entreprise, le conseil de celle-ci nommera un directeur, auquel seront délégués totalement ou partiellement les fonctions incombant audit Conseil.*

Dans les entreprises occupant plus de cinq cents ouvriers, ou dans celles dont le capital est supérieur à un million, ou dans celles élaborant ou utilisant des matières intéressant la défense nationale, la nomination du directeur devra être approuvée par le Conseil de l'Economie.

ART. 15. — *Dans toutes les entreprises collectivisées, il y aura obligatoirement un représentant de la Generalidad, qui fera partie du Conseil d'entreprise et qui sera nommé par le Conseil de l'économie d'accord avec les ouvriers.*

ART. 16. — *La représentation légale de l'entreprise sera exercée par le directeur, à la signature duquel devront être jointes celles de deux membres du Conseil d'entreprise, désignés par celui-ci. Les nominations seront communiquées au département du Conseiller d'Economie, que les légalisera devant les banques et autres organismes.*

ART. 17. — *Les Conseils d'entreprise dresseront des procès-verbaux de leurs réunions et enverront aux Conseils Généraux d'industrie respectifs des copies certifiées conformes relatant leurs résolutions. Lorsque ces résolutions le nécessiteront, le Conseil Général d'industrie interviendra dans la forme convenable.*

ART. 18. — *Les Conseils auront pour obligation d'être attentifs aux réclamations ou suggestions que formuleront les ouvriers; ils enregistreront dans les procès-verbaux les manifestations qui leur auraient été adressées, afin que celles-ci parviennent, s'il y a lieu, à la connaissance du Conseil Général d'industrie.*

ART. 19. — *Les Conseils d'entreprise seront obligés, à la fin de chaque exercice, de rendre compte de leur gestion à leurs ouvriers réunis en assemblée générale.*

De même les Conseils d'entreprise fourniront copie du bilan et un mémoire semestriel ou annuel au Conseil Général d'industrie; ce mémoire décrira en détail la situation de l'affaire et les plans projetés.

ART. 20. — *Les Conseils d'entreprise pour-*

ront être révoqués partiellement ou totalement de leurs fonctions par les travailleurs réunis en assemblée générale et par le Conseil Général d'industrie respectif en cas d'incompétence manifeste ou de résistance aux règles dictées par le Conseil d'industrie.

Lorsque la révocation aura été décidée par le Conseil Général d'industrie compétent, si les ouvriers de l'entreprise réunis en assemblée générale en décidaient ainsi, ils peuvent appeler de cette décision au Conseiller de l'Economie dont la décision, adoptée après avoir informé le Conseil de l'Economie, est sans appel.

III. — COMITES DE CONTROLE DANS LES ENTREPRISES PRIVEES

ART. 21. — *Dans les industries ou commerces non-collectivisés, il est obligatoire de créer un Comité Ouvrier de Contrôle dans lequel seront représentés tous les services, producteurs, techniques et administratifs, qui forment l'entreprise. Le nombre des éléments composant le comité sera librement fixé par les ouvriers, et la représentation de chaque centrale syndicale devra être proportionnelle aux effectifs respectifs des affiliés dans l'entreprise.*

ART. 22. — *Le Comité de Contrôle a pour mission :*

a) *Le contrôle des conditions de travail ou l'exécution stricte des conditions légales en ce qui concerne les salaires, la journée, les assurances sociales, l'hygiène, la sécurité, etc., ainsi que la discipline rigoureuse dans le travail. Tous les avertissements et avis que le gérant de l'entreprise aurait à faire au personnel seront transmises par le canal du Comité.*

b) *Le contrôle administratif dans le sens du contrôle des recettes et des paiementss, tant en espèces qu'en compte de banque, en veillant à ce que celles-ci correspondent aux besoins de l'affaire, en tenant compte de toutes les autres opérations de caractère commercial.*

c) *Le contrôle de la production consistant en une collaboration étroite avec le patron afin de perfectionner le processus de la production. Les Comités Ouvriers de Contrôle veilleront à maintenir les meilleures relations possibles avec les éléments techniciens afin d'assurer la bonne marche du travail.*

ART. 23. — *Les patrons seront obligés de présenter aux Comités Ouvriers de Contrôle les bilans et mémoires annuels qu'ils enverront à titre d'information au Conseil Général d'industrie compétent.*

IV. — CONSEILS GENERAUX D'INDUSTRIE

ART. 24. — *Les Conseils Généraux d'industrie seront constitués sous la forme suivante :*

Quatre représentants des Conseils d'entreprise élus dans la forme qui sera stipulée au moment voulu;

Huit représentants des diverses centrales syndicales en nombre proportionnel à celui des affiliés que compte chacune d'elles. La proportion des représentants syndicaux sera fixée par la procédure que les centrales établiront de commun accord;

Quatre techniciens nommés par le Conseil d'Economie.

Ces Conseils seront présidés par le fonctionnaire compétent du Conseil d'Economie de Catalogne.

ART. 25. — *Les Conseils Généraux d'industrie formuleront les plans de travail de l'industrie respective ayant caractère d'ensemble, orientant les Conseils d'entreprise dans leurs fonctions, en outre ils régleront la production totale de l'industrie, unifieront les prix de revient autant que possible afin d'éviter la concurrence, étudieront les besoins généraux de l'industrie, étudieront les nécessités de la consommation de leurs produits, examineront les possibilités dans les marchés de la péninsule et de l'étranger, observeront en même temps la marche globale de l'industrie, fixeront les limites et la cadence de la production pour chaque sorte d'article; proposeront la suppression des usines ou leur multiplication, suivant les besoins de l'industrie et de la consommation; proposeront la fusion de certaines usines; proposeront la réforme de certaines méthodes de travail, de crédit et de circulation des produits; suggéreront des modifications des tarifs douaniers et des traités commerciaux; organiseront des centrales de vente et d'achat d'outillage et de matières premières; dirigeront certaines affaires conclues avec les industries d'autres localités de la péninsule ou de l'étranger; organiseront des facilités bancaires et de crédit, créeront en commun des laboratoires d'essais techniques; établiront des statistiques de production et de consommation; tiendront au remplacement des matières originaires de l'étranger par d'autres de provenance nationale. En outre, les Conseils Généraux d'industrie pourront étudier et adopter les mesures qu'ils estimeront nécessaires et intéressantes pour le meilleur développement de l'œuvre qui leur est confiée.*

ART. 26. — *Les résolutions adoptées par les Conseils Généraux d'industrie seront exécutoires et obligatoires; aucun Conseil d'entreprise, ni entreprise privée ne pourront refuser de les exécuter sous aucun prétexte qui ne soit parfaitement justifié. Il ne pourra être appelé de ces décisions qu'auprès du Conseiller d'Economie dont la résolution, après information préalable du Conseil d'Economie, sera sans appel.*

ART. 27. — *Les Conseils Généraux d'industrie resteront continuellement en contact avec le Conseil d'Economie de Catalogne, aux règles duquel ils s'ajusteront à tout moment; ils observeront ces règles dans leurs rapports mutuels lorsqu'ils auront à traiter des problèmes exigeant une action commune.*

ART. 28. — *Les Conseils Généraux d'industrie devront fournir au Conseil d'Economie de Catalogne, au cours de périodes à établir dans chaque cas particulier, un document détaillé analysant et exposant la marche globale de l'industrie respective et proposant des plans de réalisation.*

V. — GROUPEMENT D'INDUSTRIES

Les articles 29, 30 et 31 fixent les directives suivant lesquelles le Conseil d'Economie procédera au groupement et à la classification de diverses industries.

V. — OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Les articles 32, 33 et 34 stipulent la procédure à suivre pour inventorier toute entreprise à collectiviser, qu'elle soit étrangère ou nationale.

ART. 35. — *Après avoir établi l'actif social d'après l'inventaire, en avoir déduit le passif,*

au cas où le solde serait positif, celui-ci sera enregistré auprès du département du Conseiller de l'Economie de la Generalidad afin de concrétiser quels en sont les usufruitiers et d'établir la compensation sociale qui est due.

ART. 36. — *Pour l'établissement de cette compensation on distinguera ce qui représente l'apport ou la participation d'étrangers, ce qui appartient à des institutions populaires d'épargne et de prêt, ainsi qu'aux établissements de crédit, ce qui est la propriété de particuliers ou autres entreprises nationales; on publiera dans ce but et dans chaque cas, par les soins du Conseil d'Economie, les annonces correspondantes; il reste bien entendu que toute participation devra porter une date antérieure à celle du 19 juillet passé.*

ART. 37. — *La compensation sociale correspondant au premier cas mentionné dans l'article précédent sera intégralement reconnue par la Generalidad. La valeur sera établie en devise nationale.*

ART. 38. — *La compensation qui correspond au second cas de l'article 36 reste subordonnée à des déterminations ultérieures, mais le montant en est reconnu.*

ART. 39. — *Pour les petites industries et commerces qui ont déjà été l'objet d'une collectivisation au moment de la publication de ce décret, le Conseil d'Economie étudiera et proposera une juste compensation sociale.*

Dans ce but, le Conseil d'Economie ouvre une période d'information finissant le 30 novembre prochain, afin que les intéressés puissent présenter leurs demandes.

Barcelone, le 24 octobre 1936.

Premier Conseiller :
José TARRADELLAS.

Conseiller de l'Economie :
Juan P. FABREGAS.

Ces dispositions réglant la possession de l'industrie, ayant une importance capitale, elles méritent quelques explications complémentaires qui seront apportées dans un article prochain.

L. NICOLAS.

DURRUTI EST MORT

Durruti, militant bien connu de la C.N.T. espagnole, vient de tomber sur le front de Madrid. Ainsi l'Espagne ouvrière perd ses meilleurs fils !

Durruti, âgé d'une quarantaine d'années, fils de cheminot, était un métallurgiste d'élite. C'est en qualité de mécanicien qu'il réussissait à gagner sa vie en Belgique, lorsque, avec son ami Ascaso, il y était venu, après avoir été expulsé de France, et mis dans l'impossibilité de se rendre en Russie, où l'on mettait à leur entrée des conditions draconiennes.

Je me souviens d'un épisode bien caractéristique de sa vie de l'époque. Vers 1930 — la crise économique sévissait terriblement en Belgique — Durruti resta sans travail. Par voie d'annonce, un patron métallurgiste demande un bon mécanicien. Plus d'une trentaine de chômeurs, dont Durruti, répondent à l'annonce. Le patron demande à Durruti de quelle nationalité il est. « Je suis métallurgiste, monsieur, répliqua Durruti. » Le patron s'efforce alors de lui expliquer qu'il demande la nationalité et non pas la profession. Durruti insiste : « Je suis métallurgiste, monsieur... » Il passa un examen et fut, lui étranger, seul accepté parmi les trente chômeurs belges.

De même que son ami et camarade Ascaso, il suivait passionnément les événements espagnols après la chute de Primo de Rivera; c'est avec son ami Ascaso qu'il quitta Bruxelles le jour même de l'avènement de la République. Et dès lors son activité se déroula au sein de la C.N.T., dont il devint, avec Ascaso, le représentant le plus en vue.

En automne 1931, il fut exilé, ainsi qu'Ascaso, en Afrique. Il y avait alors au gouvernement de Madrid trois ministres socialistes, l'un d'eux était Caballero; de Los Rios était ministre de la Justice. A cette époque, il reçut la visite, dans le désert africain, de l'aviateur Ramon Franco, alors leader de la gauche républicaine, ce même Franco qui avec Mussolini et Hitler menace aujourd'hui d'écraser la Catalogne ouvrière.

Le 19 juillet, Durruti et Ascaso contribuaient tous les deux, comme leaders reconnus du prolétariat barcelonais, à l'écrasement de la révolte fasciste à Barcelone, après quoi Durruti organisa le front d'Aragon. Et ce n'est sûrement pas de sa faute si sur ce front l'activité ne put être plus vigoureuse; c'est la faute de ceux qui ont refusé de vendre des armes à la Catalogne ouvrière.

Du front, Durruti ne cessa d'envoyer des messages, appelant le prolétariat à l'unité, car il comprenait bien qu'il y avait en face de soi non seulement un Franco, mais une coalition fasciste internationale; il se rendait compte combien il serait difficile de vaincre cette coalition, vu la division et le déchirement du prolétariat.

Il y a quelques semaines seulement, Durruti s'était rendu à Madrid pour obtenir de Largo Caballero la mise à la disposition de tous les combattants ouvriers du trésor de la Banque d'Espagne, pour pouvoir se procurer armes et munitions, malgré le criminel blocus mondial.

Hélas! à ce moment l'accueil fait à Durruti par Caballero fut plus que froid. Quelques semaines plus tard, Durruti allait trouver la mort devant Madrid, à la tête de 5.000 miliciens catalans.

⁂

Ascaso et Durruti symbolisent toute une génération du prolétariat espagnol, génération née sous le règne d'Alphonse XIII et formée sous la terreur de Martinez Anido. C'est à cette génération qu'appartenait un autre leader prolétarien : Joacquim Maurin, que ses amis considèrent comme mort lui aussi.

A cette heure cruelle pour l'Espagne ouvrière et pour le prolétariat du monde entier, ces pertes sont particulièrement sensibles !

I. M.

LA RÉPRESSION AUX COLONIES

Plus de 200 arrestations au Maroc

Louzon vient de publier un bel article sur l'impérialisme des « Fronts populaires ». Il est tout à fait juste que depuis six mois qu'il est au pouvoir, le Front populaire français n'a *rien* fait pour son « protégé » marocain. Il n'a fait que manifester sa volonté de maintenir intégralement l'état d'oppression où ce protégé est plongé depuis un quart de siècle. Aux applaudissements des masses du Front populaire franco-juif du Maroc, le frère maçon Peyrouton a brisé *par la force le* mouvement revendicatif ébauché par les ouvriers marocains au mois de juin. Ce mouvement visait simplement à la conquête de conditions de vie moins inhumaines pour les centaines de milliers d'expropriés marocains qui forment l'immense plèbe des grandes villes. Le *Front populaire* a signifié à ces ilotes qu'au Maroc ce qui est permis aux Européens ne le serait pas aux Marocains, que le droit élémentaire à la lutte pour la vie ne leur serait pas reconnu. Et après un coup de force ce fut, avec de grands airs humanitaires, la fixation ridicule du salaire minimum indigène : *quatre francs* (par jour !) auxquels la dévaluation et la vie chère consécutive n'ont naturellement pas ajouté un centime... On ne pouvait vraiment pas mieux s'y prendre pour faire naître dans le cerveau des Marocains l'idée que l'oppression par les Français de « gauche » ne se distingue en *rien* de l'oppression par les Français de « droite ».

Un nouveau pas vient hélas d'être effectué dans cette voie pas belle et dangereuse. On vient de démontrer aux indigènes que, comme le dit Louzon, la domination des démocrates signifie un « *redoublement d'oppression* ».

Depuis fort longtemps il n'y avait pas de prisonnier politique marocain dans les prisons françaises du Maroc. D'un seul coup, en voilà deux cents. Deux cents hommes jetés dans les prisons républicaines pour avoir formulé les revendications politiques devenues traditionnelles des Marocains : les libertés de presse et de réunion. Deux cents hommes en prison, et ce n'est pas fini! car la police recherche tous ceux qu'elle n'a pas pu arrêter mais qu'elle considère comme « meneurs », c'est-à-dire qui pensent un peu. La police républicaine (française), à l'affût de tout homme (marocain) soupçonné de penser en républicain; quelle affreuse mais trop claire dérision !

Vous connaissez vaguement les faits. De jeunes marocains dont la pensée, l'action et les revendications républicaines sont connues *depuis des années* donnent une réunion à Casablanca. Deux jours après trois d'entre eux sont arrêtés. Dès le lendemain, manifestations de solidarité à Fez, à Casa, à Rabat, à Salé. Au cours de ces manifestations sont à nouveau formulées des revendications républicaines élémentaires (et elles seules!) :« *Nous voulons des journaux ! Liberté de réunion !* » Arrestation en masse. Il est impossible de savoir combien. J'ai dit deux cents tout à l'heure. C'est plutôt plus.

Cela est lamentable, n'est-ce pas. Mais surtout qu'on ne commette pas l'erreur de mettre ce stupide redoublement d'oppression à la charge des seuls Français du Maroc. L'impérialisme des Européens qui vivent aux colonies est bien connu et, sous le nom « d'esprit colonial », on l'oppose en général à l'esprit « libéral » et « humain » qui serait celui des Français de France. En sorte que l'on pourrait croire que cette oppression stupide apparue sous le règne du Front populaire est le seul fait des Français du Maroc, impérialistes en leur cœur, même sous le verbiage démocratique. Cela serait déjà profondément regrettable, mais vous pouvez être sûrs que c'est faux ! A l'heure actuelle, les fonctionnaires du Maroc sont *bien trop trouillards* pour oser prendre d'eux-mêmes une initiative aussi importante que cette répression. Ils ont donc consulté Paris — et ce n'est que quand le gouvernement du Front populaire les a eu couverts qu'ils ont commencé à sévir. Même si l'on n'avait pas d'autres éléments d'information, les quarante-huit heures de retard apportées aux arrestations initiales rendraient le fait infiniment vraisemblable. La répression actuelle, c'est *la répression du Front populaire,* c'est la répression de Blum et de Delbos. Comme le dit Louzon le « redoublement d'oppression » actuel est le fait de purs « démocrates ».

Vous voudriez après cela que les Marocains prennent parti pour les « républicains », contre les « fascistes » ! Allons donc !

La remarquable passivité actuelle des Marocains devant les événements d'Espagne ne prouve qu'une chose : la grande sagesse politique de la masse de ce peuple.

J. Péra.

L'Indochine sous le joug

Le Front populaire, avant d'arriver au pouvoir, avait inscrit dans son programme la nomination d'une commission d'enquête en ce qui concerne les colonies. C'était une façon plus ou moins habile de contenir la vague populaire qui menace d'un moment à l'autre de déferler sur ces pays surexploités. Les peuples colonisés, habitués à se contenter de peu, ne s'en montrèrent pas moins enthousiastes de la victoire électorale remportée en France par les partis de gauche.

Tel fut le cas, notamment, du peuple annamite. Pour préparer les voies à la commission d'enquête, un certain nombre de personnalités de Saïgon eurent l'idée d'organiser un « Congrès national ». N'est-il pas légitime, dans ce pays où les masses laborieuses sont inorganisées, où pas un journal ne peut exprimer une opinion inspirée si peu soit-elle de l'esprit de justice et d'honnêteté sans encourir la suspension, que toutes les couches de la population travailleuse se rassemblent pour échanger leurs points de vue, pour préparer un cahier de revendications communes qu'elles présenteront ensuite à la Commission d'enquête ?

Il faut insister sur le fait que, dans cette préparation du Congrès, pas un acte n'a été commis qui sorte de la légalité, qui puisse être jugé contraire à la loi. Ainsi, par exemple, les associations de plus de 20 personnes étant interdites en Indochine, le « Comité de convocation » du Congrès a veillé à ne pas enfreindre cette interdic-

tion; et ce sont des petits comités de 15 à 17 personnes qui poursuivirent le travail.

Mais cette façon de faire n'a pas l'heur de plaire aux colons habitués à se faire obéir à coups de trique. Pour couvrir les protestations, qui risquent de s'échapper du vase hermétiquement clos qu'est l'Indochine et de parvenir aux oreilles des autorités métropolitaines, tout fut mis en œuvre. Des mesures de répression furent prises, « pour calmer les esprits », comme ils disent. Des locaux saccagés, les leaders du « Comité de convocation » du Congrès emprisonnés, des télégrammes alarmistes et mensongers furent envoyés à la Présidence du Conseil et à la rue Oudinot. Ces colons armés jusqu'aux dents ont le culot de prétendre qu'ils vont être massacrés par les « révolutionnaires », lesquels sont sans armes. Avec la complicité des fonctionnaires de l'administration et de la sûreté, ils s'exercent au tir, ils recrutent les mercenaires, ils se livrent à des actes de provocation, ils cherchent une nouvelle occasion d'assouvir leurs instincts sanguinaires.

Quant aux bourgeois indigènes, la plupart d'entre eux se rangent du côté du plus fort : leurs intérêts de classe le leur commandent. Les mandarins, avec l'empereur d'Annam à leur tête, prêtent leur entier concours à l'administration impérialiste. Une partie des classes moyennes est hésitante. Quant aux ouvriers et paysans, principales victimes de cette oppression, ils n'ont pu opposer jusqu'ici qu'une faible résistance, n'ayant à leur disposition aucune arme de défense efficace. Il faut créer cette arme. Il faut organiser les masses laborieuses. Il faut à tout prix, dans les usines comme dans les champs, constituer des syndicats. Ces syndicats, en même temps qu'organisations économiques se préparant à prendre un jour la direction de l'économie, seront dès maintenant les foyers dans lesquels se grouperont les forces vives du prolétariat et qui entraîneront la partie hésitante des classes moyennes dans la lutte pour la libération à la fois nationale et sociale. Mais, pour que ces syndicats puissent naître et se développer, il faut d'abord que nous soit accordé le droit syndical. Parmi les libertés démocratiques que nous réclamons, celle-ci est l'essentielle.

Camarades syndicalistes, aidez-nous à la conquérir !

DONG-VAN.

P.-S. — Manifestez votre sympathie et votre solidarité à la cause du prolétariat indochinois en lisant *l'Appel*, organe de combat indochinois, paraissant tous les mois, à Paris. Pour tous renseignements, s'adresser à Phan-Tat-Ton, 23, rue du Dragon, Paris (6e). Chèque postal n° 2057-86.

LIVRES, REVUES, JOURNAUX

Maurice DOMMANGET : Blanqui à Belle-Ile. (Librairie du Travail, 15 francs.)

Notre camarade Dommanget, qui s'est consacré à l'histoire des précurseurs du socialisme, y apporte une ferveur révolutionnaire que réchauffe le contact direct avec les textes et que n'aveugle aucun parti pris. Cette sorte de culte qu'il a voué à Blanqui l'a poussé à suivre l'illustre Enfermé au lieu même de sa détention, à Belle-Ile, pour pouvoir nous retracer, après examen direct, toutes les circonstances de sa captivité, y compris son évasion manquée de 1853. On sait que Blanqui fut détenu au pénitencier de Belle-Ile de 1850 à 1857, après un séjour forcé à Doullens et avant un transfert à Corte.

Celui qui passa en prison tant d'années de sa vie, par sacrifice au prolétariat, méritait hautement cet hommage et cette évocation.

Mais il y a quelque chose de plus dans cet essai biographique parfaitement informé, qui ne laisse rien dans l'ombre et réussit vraiment, à force de recherches patientes et de compréhension, à faire revivre une si curieuse figure. Un drame, en effet, bouleversa cette captivité de 240 détenus dans une île de l'Atlantique. Ce n'est pas seulement cette souffrance quotidienne de révolutionnaires séparés de la vie, brimés par leurs geôliers, cette aspiration à la liberté. Ce qui fait le centre pathétique du livre, c'est le conflit qui mit aux prises, dans le même pénitentier, Blanqui et Barbès avec leurs partisans.

Ces deux chefs, en effet, ne peuvent faire bon ménage et tous les prisonniers épousent leur querelle. Leur hostilité est irréductible. Et Blanqui n'est pas le moins acharné. Barbès, semble-t-il, y met plus de perfidie. Un écrit de 1848, connu sous le nom de document Taschereau, prétendit prouver qu'en 1839 l'Enfermé avait vendu les compagnons des sociétés secrètes pour sauver sa tête après l'insurrection dont Barbès et lui furent les instigateurs. Il est probable que Blanqui, toujours gêné par ce document, avait fait preuve, malade, d'une faiblesse passagère dont il se racheta amplement. En tout cas, Barbès lui voua une haine tenace qui bouleversa le pénitencier. Blanqui voyait en son adversaire un bourgeois intrigant égaré dans les rangs des révolutionnaires et il le mêla sans cesse dans sa réprobation, au cours de pages mordantes, à tous ces démocrates de 1848 qui ont berné le prolétariat, qui l'ont endormi sous le prétexte d'entreprendre une révolution démocratique étrangère à la lutte des classes. Bien émouvant est ce conflit, d'abord sur le plan humain, car il met aux prises des victimes du régime césarien que l'infortune partagée ne rend ni sereines ni solidaires.

La figure de Blanqui ne sort d'ailleurs pas diminuée de cette captivité. Bien au contraire, il prend du prestige, avec cette ténacité héroïque, cette lucidité du regard, cette soif d'apprendre et d'enseigner qui font les apôtres et les chefs.

Ce que Blanqui nous a apporté, Dommanget nous le rappelle au cours de son récit qu'encadre un examen du blanquisme. Ce n'est pas, à vrai dire, une doctrine en règle, mais plutôt un sens de l'action révolutionnaire, une orientation, assez éclectique du reste, de la pensée, qui rapproche sans cesse les trois termes de cette trilogie : révolution, socialisme, prolétariat. Il est des phrases de Blanqui bien propres, sous leur forme incisive, à nous mettre en garde contre des illusions toujours à la mode, hélas, comme de son temps: celles de la démocratie, des classes moyennes. Puissions-nous ne pas avoir à ajouter un jour : celle du Front populaire. Cet acharnement que met Blanqui à démasquer les endormeurs du prolétariat est bien l'aspect le plus tonique de sa pensée. Sa tactique de l'insurrection à outrance, son patriotisme peuvent être périmés, mais il reste qu'il a mis au premier plan l'énergie et la clairvoyance révolutionnaires, le courage et le don de soi.

Plus attachant que la plupart des romans, le récit vécu de Dommanget se charge d'intérêt historique. Il est scrupuleux, objectif et clairvoyant. Il nous fait espérer une vie d'ensemble, définitive, de l'Enfermé.

A. RICHARD.

LA DÉVALUATION DU FRANC[1]

SES EFFETS ÉCONOMIQUES, SES CONSÉQUENCES SOCIALES

Camarades,

J'ai d'abord à m'excuser de traiter devant vous, au moment où les fascistes sont aux portes de Madrid, un sujet relativement très secondaire comme celui de la dévaluation du franc. La partie qui se joue actuellement en Espagne entre le fascisme et la révolution est, en effet, d'une toute autre importance, non seulement pour le prolétariat espagnol, mais pour tout le prolétariat européen, et il devrait, en conséquence, seul retenir toutes nos pensées ainsi que tous nos efforts.

Il y a cependant, pour le choix du sujet de cette causerie, deux circonstances atténuantes.

La première est que seul un camarade du mouvement ouvrier espagnol aurait la compétence nécessaire pour parler de la situation de Barcelone et de Madrid et que nos camarades espagnols ont évidemment mieux à faire actuellement que venir ici nous entretenir; la seconde est que, en dehors des conséquences économiques immédiates que comporte la dévaluation actuelle du franc, la dévaluation a, d'une manière générale, des effets sociaux importants et à longue échéance dont il nous est impossible de nous désintéresser.

Avant d'examiner ces derniers, il nous faut analyser le mécanisme de la dévaluation dans son rapport avec les prix et dans ses rapports avec l'activité économique.

L'effet de la dévaluation sur les prix

En quoi consiste la dévaluation ?

C'est une question à laquelle, avant la guerre, peu de personnes auraient pu correctement répondre; mais aujourd'hui, après vingt ans de manipulations monétaires de toutes sortes poursuivies presque sans discontinuer dans le monde entier : cours forcé, inflation, dévaluation, etc... — nous sommes devenus très calés, et nous savons à peu près tous maintenant en quoi consiste la dévaluation.

Je le rappelle d'un mot.

La dévaluation est une décision de l'Etat, en vertu de laquelle le billet de banque n'est plus remboursable par la quantité d'or précédemment fixée, mais par une quantité moindre.

Ainsi, avant la récente dévaluation, un billet de banque de 100 francs était remboursable par une quantité d'or égale à 100 fois 65 milligr. 5 d'or; maintenant, il n'est plus remboursable que par une quantité d'or inférieure à celle-ci de près d'un tiers.

J'insiste sur un point : avant comme après la dévaluation, le billet de banque français est toujours échangeable contre de l'or; cet échange est soumis à certaines conditions, il est plus ou moins indirect, mais il peut toujours se faire. Avant la dévaluation, on pouvait opérer directement en portant ses billets directement à la Banque de France, mais à condition d'en porter d'un coup un grand nombre (pour 200.000 francs environ); aujourd'hui, on ne peut plus opérer qu'indirectement, en échangeant les billets de banque français d'abord contre des dollars ou des billets belges, et en se faisant ensuite rembourser ceux-ci en or par les banques d'émission de leurs pays respectifs.

Ces restrictions, ces obligations de n'employer que des moyens indirects présentent un certain intérêt pratique pour la réalisation de buts secondaires; elles diffèrent selon les pays et selon les cas, mais elles ne sont que des mesures d'exécution dont nous ne nous occuperons pas, afin de ne pas obscurcir l'essentiel, qui en est tout à fait indépendant. La chose fondamentale est que le billet de banque peut toujours, sous certaines conditions et par certains procédés, être échangé contre de l'or, mais que cet or est en quantité moindre après la dévaluation qu'avant elle.

La hausse des prix

Dès lors, quel va être l'effet de la dévaluation sur les prix, sur les prix en France et en francs, c'est-à-dire sur le nombre de francs qu'il faudra payer en billets de banque pour acheter une marchandise produite en France ?

La réponse découle directement de ce que nous venons de dire.

Puisqu'un billet est toujours échangeable contre de l'or, qu'on pourra toujours échanger le billet qu'on vient de recevoir en paiement contre de l'or, un paiement en billet c'est comme un paiement en or, c'est comme si l'on payait avec la quantité d'or contre laquelle peut être échangé le billet.

Or, les prix en or vont-ils être modifiés par la dévaluation ? Il est bien évident que non.

Qu'est-ce qui détermine, en effet, le prix en or d'une marchandise, c'est-à-dire la quantité d'or que l'on échange contre cette marchandise ? Ce sera, comme pour tout échange, les quantités de travail respectives qu'exigent la production de l'or et celle de la marchandise considérée.

L'or, en effet, est une marchandise comme tout autre marchandise. L'or n'a pas des qualités magiques. C'est un simple métal comme tout autre métal. Un métal qui, comme tout autre, ne s'obtient pas sans travail, et même — en ce qui le concerne — sans un très grand travail. Il faut aller chercher le minerai contenant l'or à des profondeurs qui atteignent, maintenant, souvent plus d'un millier de mètres, y abattre une roche dure et, une fois qu'on a sorti celle-ci au jour, lui faire subir des traitements parfois difficiles et compliqués, au bout desquels, pour chaque mille kilogs de roche extraite et traitée, on aura tout juste recueilli une dizaine de grammes d'or.

Dès lors, il faut que ceux qui extraient l'or, comme tous autres producteurs, « rentrent dans leurs frais », c'est-à-dire qu'ils ne vont donner leur or que contre des marchandises qui auront coûté autant que leur or — sans quoi ils auraient intérêt à produire ces marchandises au lieu d'or.

Les prix en or dépendent exclusivement des conditions techniques dans lesquelles, à un moment donné, on peut d'une part produire l'or et d'autre part produire les autres marchandises; par suite, ils ne sauraient être modifiés par la dévaluation.

Aucun Etat ne peut pas plus modifier la quantité d'or qui s'échange contre une autre marchandise qu'il ne peut modifier, par exemple, la quantité de pommes de terre qui s'échange contre des asperges.

(1) Première causerie de la *R. P.*, faite à Paris le 28 octobre 1936 à la Maison du Peuple du 10e.

Si l'Etat décidait que le kilog d'asperges serait payé au même prix que le kilog de pommes de terre, sa décision serait inopérante car il n'y aurait bientôt plus d'asperges sur le marché, du fait que, le kilog d'asperges coûtant plus de travail à faire pousser que le kilog de pommes de terre, personne ne ferait plus d'asperges, chacun ferait des pommes de terre.

Mais alors, si les prix en or ne sont pas modifiés par la dévaluation, il s'ensuit que, eux, le seront. Ce qui valait avant la dévaluation 65 milligr. 5 d'or vaudra toujours, après la dévaluation, 65 milligr. 5 d'or. Mais comme, avant la dévaluation, un billet de banque de 1 franc était remboursable par 65 milligr. 5 d'or et que, maintenant, pour avoir 65 milligr. 5 d'or il faut donner 1 fr. 30, ce qui pouvait autrefois s'acheter, en billet, 1 franc, ne pourra, après la dévaluation, s'acheter que pour 1 fr. 30. *Les prix — les prix en billets — monteront donc dans la même proportion que le billet aura été diminué.*

Prétendre que la dévaluation peut ne pas faire monter les prix est donc tout simplement l'un de ces formidables bourrages de crânes dont les politiciens sont coutumiers.

Tel est le premier point.

Le retard à la hausse des prix

Il y en a un second.

La montée des prix, si inévitable qu'elle soit, ne se produit pas, en général, instantanément. Ou, pour être plus précis, elle est suffisamment lente pour qu'il s'écoule un certain temps entre le moment de la dévaluation et celui où les prix auront monté dans la même proportion que le billet aura été dévalué.

Je reprends l'exemple des pommes de terre et des asperges. Malgré toutes les décisions d'Etat, ai-je dit, un kilog d'asperges vaudra plus qu'un kilog de pommes de terre, car s'il ne valait pas plus on cesserait de produire des asperges. Oui ! mais la cessation de production des asperges ne sera pas instantanée. Au moment où l'interdiction de vendre le kilog d'asperges plus cher que celui de pommes de terre est édictée, il y a des asperges non encore vendues mais toutes prêtes à être mangées, il y en a d'autres qui poussent : toutes ces asperges, il y a intérêt à les vendre au même prix que la pomme de terre, prix imposé, plutôt que de ne pas les vendre. Et puis, il y a encore des gens qui continueront pendant un certain temps à faire des asperges plutôt que des pommes de terre, parce qu'ils ne se seront pas rendu compte tout de suite combien cela était désavantageux ou parce qu'ils préfèrent gagner moins plutôt que de changer leurs habitudes, ou etc...

Si bien que s'il est impossible que l'asperge se vende d'une façon permanente et définitive au prix de la pomme de terre, elle pourra néanmoins se vendre à ce prix un certain temps.

Eh bien ! c'est ce qui se produit pour les prix avec la dévaluation.

Le paysan, le commerçant sont habitués à vendre tel produit un certain nombre de francs, l'ouvrier est habitué à toucher comme salaire tel nombre de francs; la dévaluation fait que ces francs ne sont plus du tout la même chose que ceux qu'ils touchaient auparavant, la chose a changé mais... le mot est resté : ça suffit ! Ça suffit pour que, pendant un certain temps, on vende et on achète moyennant le même nombre de francs qu'auparavant, alors que ces francs pèsent un tiers de moins! Ce n'est que peu à peu, — et principalement par le canal du commerce extérieur, dans lequel les vrais prix ont été immédiatement rétablis, la monnaie des pays étrangers n'ayant pas, elle, été modifiée, — que les prix véritables se rétablissent à l'intérieur du pays : les prix correspondant à la nouvelle valeur du billet.

Il se produit donc là un véritable phénomène d'*inertie économique,* au sens mécanique du mot inertie.

Mais il convient de remarquer que ce phénomène n'est pas absolument obligatoire. Il y a des cas où il ne se produit pas : c'est quand la dévaluation a lieu à une allure telle qu'il est impossible à quiconque de ne pas en tirer immédiatement toutes les conséquences. C'est ce qui est arrivé en Allemagne, par exemple, avec l'inflation des années 23 : le marché baissait alors à une telle vitesse qu'il y avait dans les magasins des employés chargés spécialement de changer les étiquettes au fur et à mesure que parvenait le cours des changes; on peut être assuré qu'à cette époque les prix montaient aussi vite que la valeur-or du mark baissait, si ce n'est même peut-être plus vite. L' « inertie » était nulle.

Mais ce n'est là qu'un cas exceptionnel, dû à l'ampleur et à la continuité de la dévaluation; en général, il y a du retard entre la hausse des prix et la diminution de l'unité dans laquelle ils sont exprimés. Ce retard atteint non seulement des mois, mais même facilement un ou deux ans.

L'effet de la dévaluation sur l'activité économique

C'est ce double effet de la dévaluation sur les prix, d'une part le fait qu'elle les fait hausser, d'autre part le fait que leur hausse ne se produit qu'avec un certain retard qui fait que la dévaluation est un stimulant de l'activité économique.

Commençons d'abord par le second point : le retard à la hausse des prix.

Le retard à la hausse crée la prime à l'exportation

L'existence pendant un certain temps de faux prix, de prix ne correspondant pas au nouveau poids d'or de l'unité monétaire, stimule l'activité économique en créant une *prime à l'exportation.*

En quoi consiste celle-ci ?

La prime à l'exportation consiste en ce que les exportateurs du pays qui a dévalué, la France en l'espèce, vont continuer à vendre à l'étranger leurs produits moyennant le même poids d'or, puisque la dévaluation n'a naturellement rien modifié des prix à l'étranger, et que pour le même poids d'or ils vont obtenir une quantité plus considérable de francs puisque le franc correspond maintenant à une quantité moindre d'or. D'autre part, comme leur fabrication leur coûte toujours le même nombre de francs, puisqu'elle se passe en France, et que, par suite de l'inertie économique, les prix en francs n'ont pas encore augmenté, leur bénéfice se trouve accru d'autant. Cet accroissement du bénéfice constitue ce qu'on appelle la « prime à l'exportation ».

Cette prime fait augmenter le volume des marchandises exportées parce que s'il s'agit d'un produit qui jusque-là n'était pas exporté, du fait que sa vente à l'étranger n'aurait laissé aucun bénéfice, le bénéfice supplémentaire que nous venons d'indiquer permet de vendre à l'étranger avec bénéfice, et donc fait exporter des marchandises précédemment inexportables.

Précisons cela, si vous voulez bien, par un exemple en chiffres.

Un fabricant français vend son produit en An-

gleterre 1 livre sterling. Avant la dévaluation 1 livre représentait le même poids d'or par exemple que 75 francs; après la dévaluation qui a diminué le poids d'or du franc, 1 livre représente, mettons, 105 francs. Dès lors le fabricant français qui, après comme avant la dévaluation, continuera à vendre son produit au même prix de 1 livre en Angleterre, touchera après conversion de sa livre en francs, 105 francs après la dévaluation, au lieu de 75 avant. Si donc son prix de revient est de 60 francs, prix que la dévaluation n'a pas modifié puisque nous nous supposons encore à l'époque où les prix en France n'ont pas bougé, cet exportateur fera un bénéfice de 45 francs après la dévaluation au lieu de 15 francs avant. La prime de l'exportation sera de 30 francs.

Et s'il s'agit d'un industriel dont le produit vaut également 1 livre sterling en Angleterre, mais dont le prix de revient est de 80 francs, cet industriel ne pouvait pas exporter avant la dévaluation, puisque les 75 francs qu'il avait reçus pour sa vente auraient été inférieurs à son prix de revient, tandis que désormais il pourra exporter puisqu'il touchera 105 francs, qui lui laisseront un bénéfice de 25 francs.

Tel est le mécanisme extrêmement simple par lequel la dévaluation fait accroître les exportations.

C'est là, bien entendu, quelque chose qui ne durera pas. En effet, au fur et à mesure que les prix intérieurs montent pour regagner leur véritable niveau, le prix de revient de l'industriel exportateur monte lui aussi, et quand les prix ont retrouvé leur nouvelle valeur, les prix de revient ont monté exactement dans la même proportion que le nombre de francs touchés par la vente. Le produit se vendra toujours 1 livre sterling, pour laquelle on touchera toujours 105 francs au lieu de 75, mais le prix de revient du dernier industriel que nous avons considéré ne sera plus de 80 francs, il sera de 112 francs, c'est-à-dire qu'il sera à nouveau supérieur au prix de vente. Son exportation s'arrêtera.

La prime à l'exportation se trouve être ainsi un stimulant très actif de l'activité économique, et qui se manifeste aussitôt la dévaluation faite, mais il est essentiellement temporaire, il ne durera pas.

La hausse des prix crée la réduction des dettes

Tout différent est l'autre stimulant : celui dû à la hausse des prix, stimulant qui vient prendre la place du précédent au moment même où celui-ci diminue et dans la mesure même où il diminue.

Ce stimulant provient de la réduction des dettes.

L'article premier de toute dévaluation monétaire est en effet que les dettes, toutes les dettes, dettes de particuliers ou dettes de l'Etat, dettes contractées pour 3 mois ou pour 50 ans, toutes sans exception, seront valablement acquittées si le débiteur verse, tant pour les intérêts que pour le remboursement du capital, le *nombre de francs fixé au contrat,* bien que ces francs ne soient plus les mêmes que ceux qui lui ont été prêtés, avant la dévaluation. Le débiteur remboursera donc sa dette, en versant moins d'or qu'il ne lui en a été prêté. Sa dette sera ainsi réduite; elle sera réduite dans l'exacte proportion où la monnaie aura été dévaluée.

Mais comme, dans le commerce intérieur, c'est sur d'autres marchandises que sur l'or que se pratiquent en fait les échanges, cette réduction des dettes ne se réalise pratiquement que lorsque les prix se sont mis en équilibre avec l'or : lorsque les prix intérieurs auront monté dans la proportion où le franc a été dévalué.

Eclairons cela d'un exemple chiffré.

Soit un industriel qui fait 1 million d'affaires sur lesquelles il réalise 10 % de bénéfices, et qui doit payer à ses créanciers 100.000 francs d'intérêts par an. Il fait donc 100.000 francs de bénéfices industriels, mais il doit là-dessus payer 100.000 francs d'intérêts; son bénéfice final est zéro.

Arrive la dévaluation.

Tant que les prix n'ont pas monté, la situation pour lui ne change pas, il continue à faire 100.000 francs de bénéfices et à devoir payer 100.000 francs d'intérêts.

Mais une fois que l'inertie économique est vaincue, que les prix ont repris leur vraie valeur, qu'ils ont augmenté de 30 % par exemple si la dévaluation de la monnaie a été de 30 %, que se passe-t-il ? — Les marchandises vendues par notre industriel auront fait comme les autres, elles auront augmenté de 30 %. Son chiffre d'affaires sera donc porté, toutes choses égales d'ailleurs, à 1.300.000 francs sur lequel, continuant à faire 10 % de bénéfices, il fera 130.000 francs de bénéfices, et comme il n'aura toujours que 100.000 francs d'intérêts à payer, il lui restera un bénéfice final de 30.000 francs au lieu de zéro.

Par voie de conséquence, la réduction des dettes amène ausi la réduction des impôts. L'Etat en effet est un gros débiteur, le plus gros des débiteurs; une part très importante des impôts — la moitié au moins dans le cas de la France — va à payer les intérêts de la dette de l'Etat.

Or, comme la dette de l'Etat est, de même que les autres, réduite par la dévaluation, il s'ensuit que l'Etat peut réduire les impôts dans une proportion correspondante.

Là encore, précisons par un exemple chiffré.

Soit un industriel faisant 1 million d'affaires sur lequel l'Etat prélève au titre de divers impôts, 10 %, donc 100.000 francs. Sur ces 100.000 francs la moitié, mettons, va au paiement des intérêts de la Dette publique, soit 50.000 francs; les autres 50.000 francs vont aux différents services de l'Etat : guerre, routes, instruction publique, etc., pour le paiement des salaires de ceux qui y sont employés, et des achats de fournitures qui y sont nécessaires.

Vient la dévaluation, puis la hausse des prix correspondante de 30 %. Les fournitures dont a besoin l'Etat, les salaires qu'il doit payer à ses fonctionnaires pour leur conserver le même niveau de vie, augmentent de 30 %. Les 50.000 francs qui y servaient devront donc être majorés de 30 %; ils seront ainsi portés à 65.000 francs. Par contre, les 50.000 francs qui vont au paiement des intérêts de la Dette restent tels quels. Notre industriel devra donc payer au total, pour faire face à sa même part dans les charges de l'Etat, non plus 100.000 francs d'impôts, mais 115.000, soit 15 % de plus. Seulement, son chiffre d'affaires étant augmenté. du fait de la hausse des prix, de 30 %, et porté ainsi à 1.300.000 francs, les 115.000 francs d'impôts qui lui seront demandés ne représenteront plus que 8,8 % de son chiffre d'affaires, au lieu de 10 %.

Le taux des impôts pourra donc être diminué. Cela, bien entendu, dans le cas où le budget ne comporte pas de déficit; s'il en comportait un, la dévaluation permettra de combler partiellement ou totalement ce déficit, en maintenant les impôts à leur taux antérieur, au lieu de l'augmenter.

Ainsi, du fait de la dévaluation et de la hausse des prix consécutive, l'iudustriel voit ses charges diminuer d'une part par réduction de la charge de ses dettes, d'autre part par réduction de la charge des impôts. Son profit net, le profit qui, toutes char-

ges payées, reste entre ses mains, s'accroît donc. De la plus-value qu'il a extraite du travail de ses ouvriers, une part plus grande lui reste, la part allant entre les mains de l'autre classe bourgeoise, celle des créanciers, celle des rentiers, étant plus petite.

Or, en régime capitaliste, c'est de l'industriel, ou, pour parler plus exactement et plus généralement, c'est du *chef d'entreprise* et de lui seul que dépend l'activité économique. C'est lui qui est le maître souverain de la production; c'est lui, et lui seul, propriétaire souverain des moyens de production, qui peut, à volonté, faire produire beaucoup, peu ou pas du tout.

Or, qu'est-ce qui le fait produire peu ou beaucoup ? C'est le profit qu'il tire de sa production. Le seul moteur de l'activité bourgeoise est le profit. Quand le profit qui reste entre les mains de l'entrepreneur capitaliste est nul, il cesse de produire ou, pour le moins, met sa production en veilleuse; si le profit devient au contraire important, l'entrepreneur fait feu des quatre pieds pour produire davantage, afin de gagner davantage.

Telle est la raison pour laquelle la dévaluation, en accroissant le profit net de l'entrepreneur, stimule l'activité économique.

Les conséquences sociales de la dévaluation

C'est donc par le jeu de ces deux stimulants : la prime à l'exportation durant la première phase, alors que l'équilibre des prix n'est pas encore rétabli, la réduction des dettes durant la seconde phase, dès que les prix ont commencé à monter, — ces deux stimulants étant non seulement successifs mais complémentaires, le second se produisant d'autant plus tôt que le premier dure moins, le premier agissant rapidement mais temporairement, le second étant plus lent à agir mais plus durable — c'est par le jeu de ces deux stimulants à la fois très simples et très subtiles que la dévaluation constitue le remède le plus efficace et le plus parfait qui soit jusqu'à présent connu pour combattre le marasme économique.

Mais alors, direz-vous, pourquoi la bourgeoisie hésite-t-elle tant à employer ce remède ? Pourquoi une grande fraction de la bourgeoisie, même dans la bourgeoisie industrielle, y reste-t-elle irréductiblement hostile ?

C'est qu'à côté de ses effets économiques, la dévaluation, comme toute mesure économique importante, comporte des conséquences *sociales* et que certaines de celles-ci sont très dangereuses pour la persistance du fonctionnement du régime capitaliste. Ce sont ces conséquences sociales qu'il nous reste à examiner.

La dévaluation et les salaires

Et d'abord, quelles sont les conséquences de la dévaluation sur les rapports entre les deux grandes classes qui se partagent la société moderne : celle des prolétaires et celle des capitalistes ?

La dévaluation amène une hausse des prix : le vendeur, c'est-à-dire le capitaliste, va donc empocher plus; l'acheteur, c'est-à-dire notamment le prolétaire, qui a à acheter tout ce qui lui est nécessaire pour vivre, va donc avoir à dépenser plus. La dévaluation semble ainsi être, au premier abord, désavantageuse pour le prolétaire, et la première réaction de celui-ci est bien en effet de maugréer contre la « cherté de la vie ».

Mais il faut voir plus loin. Lorsqu'on a 20 francs dans sa poche et que l'on constate que le bifteck ayant renchéri on ne peut acheter avec 20 francs qu'un kilog au lieu de trois livres, le premier mouvement est évidemment de protester, mais dès qu'on réfléchit on est amené à se demander si, lorsque le bifteck coûtait 20 francs les trois livres, on n'avait pas dans sa poche, non pas 20 francs, non pas même 13 francs, mais tout juste 8 ou 10 francs, donc pas de quoi, même à ce prix, s'en acheter, comme aujourd'hui, un kilog.

Or, c'est précisément ce qui se produit lorsque la hausse des prix est la conséquence d'une dévaluation.

Le salaire — le salaire réel, c'est-à-dire la quantité de marchandises que la somme reçue en salaire permet d'acheter — ne dépend en effet que d'une seule chose : le rapport de forces entre le patron et l'ouvrier, entre le salariant et le salarié. C'est la force respective de ces deux grandes classes perpétuellement antagonistes qui, seule, détermine le degré plus ou moins élevé du salaire réel.

Or, comme dans tout combat, la force respective des combattants dépend pour partie de la position plus ou moins avantageuse qu'ils occupent au moment de la bataille. Il s'ensuit que la dévaluation tend à faire monter le salaire réel puisqu'elle accroît l'activité économique étant donné que, de toute évidence, l'accroissement de l'activité économique améliore, dans la bataille des salaires, la position des salariés. Individuellement ou collectivement, par la rouspétance personnelle et la simple menace de foutre le camp, ou par la grève, les travailleurs ont, comme chacun d'eux le sait, beaucoup plus de chances de faire capituler le patron lorsque les affaires « marchent » que lorsqu'elles « ne marchent pas », lorsqu'il y a peu de chômeurs plutôt que lorsqu'il y en a beaucoup, lorsque les patrons se disputent la main-d'œuvre au lieu de la débaucher.

Donc, si la dévaluation amène une amélioration de la situation économique, elle amène par cela même, toutes choses égales d'ailleurs, une amélioration du salaire, du salaire réel.

Vérifions-le d'ailleurs par les faits.

Dans la période 1919-1928, il y a eu, par le procédé de l'inflation, une dévaluation à peu près constante du franc, et comme voie de conséquence une hausse ininterrompue et considérable (du simple au quadruple pour le moins) du coût de la vie. Or, cette période a été pour la classe ouvrière française une période de standard de vie maximum; jamais avant guerre, jamais au cours du XIXe siècle, le prolétariat français n'a joui de conditions de vie aussi élevées.

A contrario : depuis 1930 jusqu'en 1935, le coût de la vie a baissé; après la vie chère, la vie bon marché. Or, y a-t-il quelqu'un de vous, camarades, — je m'adresse naturellement ici exclusivement aux travailleurs de l'industrie privée, le salaire des fonctionnaires n'étant pas aussi étroitement lié à l'activité économique, — qui ne vit plus mal aujourd'hui qu'avant 1930 ? Evidemment non ! La raison, vous la connaissez bien, c'est que si le coût de la vie a baissé de 20 à 25 %, vous avez dû, du fait de la crise, accepter des salaires inférieurs de 50 % !

A ce propos, camarades, je voudrais dire un mot de l'*échelle mobile*.

J'ai entendu souvent d'excellents militants dire : l'échelle mobile est une excellente chose en période de hausse des prix parce qu'elle fait monter les salaires, mais elle est une mauvaise chose en période de baisse des prix parce qu'alors elle fait baisser les salaires.

Permettez-moi, camarades, de croire que c'est là une grave erreur, et que c'est le contraire qui est

vrai : c'est en période de baisse des prix que l'échelle mobile est une bonne chose, car si elle fait baisser le salaire nominal, elle l'empêche de baisser plus que n'a baissé le coût de la vie, alors que le ralentissement de l'activité économique consécutif à la baisse des prix met généralement le patron en mesure d'imposer une baisse de salaires supérieure à celle du coût de la vie (1). Inversement, l'échelle mobile, en période de hausse, est défavorable, car elle empêche la classe ouvrière de profiter du développement de l'activité économique pour faire monter son salaire nominal plus que ne monte le coût de la vie : son salaire réel doit rester au très bas niveau où il était descendu durant la période de prix bas.

Ici encore, camarades, voyons ce que dit l'expérience. Il y a à Paris une corporation, une seule je crois bien (je parle toujours exclusivement de l'industrie privée), qui possède l'échelle mobile. C'est celle du Livre. Eh bien ! est-ce que le niveau de vie des typos et linos parisiens (je parle bien entendu uniquement de ceux travaillant dans les maisons appliquant le contrat collectif conclu avec le syndicat) n'est pas beaucoup moins différent de celui qu'ils avaient en 1930, que celui des métallurgistes parisiens par exemple, qui, eux, n'ont pas l'échelle mobile ?

Tout cela, cependant, à une condition, camarades : c'est que la classe ouvrière profite de l'accroissement de l'activité économique pour intensifier sa lutte contre le patronat pour l'obtention de meilleurs salaires. Car si l'accroissement de l'activité économique améliore la position de combat du prolétariat, elle ne saurait lui éviter de combattre. Une bonne position n'a jamais donné la victoire si on ne l'utilise pas.

Si donc, comme il arrive dans un pays voisin, le prolétariat, trompé par ses mauvais bergers, se refuse à profiter du renouveau économique pour combattre, parce qu'il ne faut pas... « entraver la reprise » ou ne pas « causer des ennuis au gouvernement », alors il est bien évident que la hausse des prix consécutive à la dévaluation est un désastre pour la classe ouvrière, puisqu'elle ne s'accompagne, faute par celle-ci de l'exiger, d'une hausse de salaire au moins correspondante.

Tel est l'effet de la dévaluation sur les salaires; il ne saurait inquiéter beaucoup la bourgeoisie. Il n'en est pas de même pour une autre conséquence sociale de la dévaluation, conséquence qui a trait, celle-là, à la structure interne de la bourgeoisie.

La dévaluation et le crédit

Ainsi qu'il résulte de ce que nous venons de dire, la dévaluation est une *faillite*, — une faillite au sens strict du mot, au sens juridique et commercial. Une faillite suivie d'un « concordat » général en vertu duquel tous les créanciers ont, obligatoirement, accordé à leurs débiteurs une remise de 20, 30, 50 %... de leurs dettes.

Eh bien ! cette faillite générale comporte, pour la généralité, les mêmes effets qu'une faillite particulière comporte pour un failli particulier.

Tout le monde sait qu'une « bonne faillite » est une excellente chose pour le failli. Elle le fait sortir d'une situation devenue inextricable et lui permet de repartir dans d'excellentes conditions : propriétaire de matériel et de marchandises, qu'il se trouve avoir payé finalement beaucoup moins cher que leur prix du fait de la réduction que lui ont consentie tous les fournisseurs, qui n'étaient pas encore payés, il se trouve en situation excellente pour battre victorieusement ses concurrents qui, eux, auront dû payer intégralement le prix de leurs fournitures. Si bien que les exemples sont innombrables de maisons qui ont naguère fait faillite et qui sont devenues très prospères.

Cela, cependant, à une condition : c'est que la faillite ne se renouvelle pas trop souvent. Si une maison fait plusieurs fois faillite, à intervalles trop rapprochés, chacune des faillites produit bien ses effets habituels, seulement il arrive également ceci: c'est que personne ne veut plus vendre quoi que ce soit à crédit à cette maison, de crainte d'avoir à subir, à la prochaine faillite, une réduction de sa dette. Obligée alors de payer comptant tout ce qu'elle achète, une telle maison est incapable d'étendre ses affaires et même de les poursuivre. Elle doit bientôt fermer ses portes.

Citons un exemple. L'un des quatre grands établissements de crédit français, le Comptoir d'Escompte, a fait faillite il y a une quarantaine d'années. Ce n'est pas cette faillite qui empêchera aujourd'hui n'importe qui d'aller se faire ouvrir au Comptoir d'Escompte un compte de dépôts, ou la Banque de France d'en réescompter le papier, mais en serait-il de même si le Comptoir d'Escompte faisait faillite tous les dix ans ? Evidemment non !

Eh bien ! il en est de même pour cette faillite généralisée qu'est la dévaluation.

Si elle est trop fréquente, elle tue le « crédit » : personne ne veut plus prêter parce que chacun craint de ne recevoir en remboursement qu'une valeur inférieure à celle prêtée.

Or, le crédit est indispensable à la société capitaliste moderne. Il est indispensable parce que le développement de la technique mène à des entreprises de très grandes dimensions pour lesquelles il faut des fonds qui dépassent les possibilités d'un ou de quelques individus même très riches; il faut pour ces entreprises de l'argent en quantité telle qu'elles ne peuvent le trouver qu'en l'empruntant à une multitude de bas de laine, petits et gros.

Le crédit est indispensable aussi parce que l'Etat, de plus en plus, ne peut se contenter de financer ses dépenses au moyen de l'impôt. A chaque instant, il se trouve en face de nouvelles dépenses extraordinaires qu'il lui faut faire de toute urgence et dont le montant est tel qu'il lui est impossible de le demander en totalité à l'impôt de l'année courante. Il doit donc le demander à l'emprunt. Or, pour l'Etat comme pour les particuliers, il n'y aura pas de prêteurs s'il n'y a pas de confiance, et il n'y a pas de confiance si, par suite de trop nombreuses dévaluations antérieures, on craint la dévaluation.

La dévaluation ébranle donc à la base l'un des piliers les plus indispensables de la production capitaliste; c'est pourquoi elle est si redoutée des éléments les plus « sages » — c'est-à-dire les plus conscients des intérêts permanents de leur classe — de la bourgeoisie.

La dévaluation est comme ces remèdes qui sont des stimulants admirables de l'organisme, mais qui, administrés à doses trop fréquentes ou trop fortes, empoisonnent le malade.

---

(1) Dans la discussion qui suivit la causerie, le camarade G. Nicolas, de la Maçonnerie-Pierre, a signalé qu'en 1930 son syndicat, bien qu'adversaire en général de l'échelle mobile, signa un contrat instituant celle-ci parce qu'il prévoyait la baisse du travail.

Ainsi, une fois de plus, et comme il est naturel, la « théorie » se trouve d'accord avec la pratique ouvrière, quand celle-ci est réellement ouvrière, et non imposée, pour leurs buts propres, par les politiciens. — R. L.

Que réserve l'avenir ?

J'en ai fini, camarades ! Je vous ai exposé aussi clairement que je l'ai pu ce qui me semble être tous les aspects essentiels du phénomène de la dévaluation. Cet exposé renferme en lui-même ses conclusions.

Cependant, une question vient sans doute à vos lèvres, celle que nous sommes amenés à nous poser tous à propos de tout : quel sera l'avenir ? La récente dévaluation peut-elle être considérée comme la dernière, appelée à ne pas se reproduire avant très longtemps, ou bien, au contraire, les années qui viennent verront-elles les dévaluations continuer à se produire à un rythme accéléré ? Le remède, ainsi, va-t-il devenir poison ?

Avec toute la prudence désirable — car il faut toujours être très prudent en ce qui concerne l'avenir — je voudrais, pour terminer, apporter quelques éléments de réponse à cette question.

La dévaluation est une question monétaire, mais toutes questions monétaires ou financières dépendent de questions économiques, et toute question économique dépend, en dernière analyse, d'un problème technique. L'avenir de la dévaluation dépend d'un problème technique.

L'or, comme vous le savez, vient actuellement, pour la majeure partie, des mines du Transvaal. Or, les mines du Transvaal, non seulement ne sont pas inépuisables, mais ne sont pas loin d'être épuisées. Il est assez difficile, pour plusieurs raisons, de savoir très exactement quand elles seront épuisées. Cependant, en estimant que ce sera dans quinze à vingt ans au plus tard, on ne doit pas être très loin de la vérité.

L'or du Transvaal n'existant plus, il faudra le remplacer par un autre; ce n'est pas cela qui est difficile, l'or ne manquant pas dans le monde. Mais cet or coûtera plus cher à extraire que l'or du Transvaal car, sinon, il serait dès maintenant exploité. Il s'ensuit que l'or coûtant plus cher à extraire, sa valeur sera augmentée, c'est-à-dire que, pour une même quantité d'or, il faudra donner davantage d'autres marchandises, ou, ce qui revient au même, pour une même quantité d'une autre marchandise, il faudra donner moins d'or, c'est-à-dire que les prix baisseront.

Cela, d'ailleurs, se produira dès avant l'épuisement total des mines transvaaliennes, car dès avant leur épuisement il faudra y aller chercher le minerai à des profondeurs plus grandes, se contenter de minerais moins riches, etc., si bien que dans très peu d'années il y aura une baisse générale des prix dans le monde — à condition, bien entendu, qu'on ne découvre pas d'ici là un nouveau Transvaal, c'est-à-dire des gisements importants d'or dont l'extraction ne coûterait pas plus cher que celle du Transvaal à l'heure actuelle.

Sauf s'il y a découverte de nouveaux gisements, nous allons donc très certainement vers une époque analogue à celle qui s'est écoulée entre les années 1870 et 1900, c'est-à-dire entre l'épuisement des « placers » californiens et la mise en large exploitation du Transvaal. Epoque de baisse de prix à peu près ininterrompue.

Or, la baisse des prix produit les effets exactement inverses de ceux de la hausse des prix : augmentant la charge des dettes et des impôts, elle réduit le profit net du fabricant, et par là ralentit l'activité économique.

La période 1870-1900, période de baisse des prix, fut en effet une période de marasme économique. Marasme d'autant plus significatif qu'il succédait aux vingt ans de grande activité dus à la découverte en 1848 des riches gisements d'or californiens, cette découverte qui, en diminuant la valeur de l'or et en faisant hausser les prix, avait seule, selon Marx, pu sauver la société capitaliste de sa grande crise politique et sociale de 48.

Or, la société bourgeoise est-elle encore capable de subir une longue période de marasme économique, comme elle a subi celle de 1870-1900 ? J'en doute fort. Ce qui m'incite tout particulièrement à en douter, c'est la manière dont la bourgeoisie s'est conduite en cette crise. L'actuelle crise cyclique de 1929 est, quoi qu'on en ait dit, une crise cyclique comme les autres; elle n'a pas été plus intense que maintes autres du siècle dernier. Or, la société bourgeoise a non seulement témoigné au cours de cette crise-ci un nervosisme extraordinaire bien plus intense, semble-t-il, que dans les crises précédentes, mais elle a dû, en tous pays, se faire la piqûre de strychnine de la dévaluation, ce qu'elle n'avait fait (je parle de l'Europe occidentale) en aucune crise précédente.

C'est qu'il en est des sociétés comme des individus; quand on est vieux, l'organisme ne peut plus réagir de lui-même, il faut le droguer.

Il est donc bien probable que la société bourgeoise devra traiter le marasme écoonmique qui découlera de l'épuisement du Transvaal par une drogue appropriée. La drogue, en l'espèce, est toute indiquée : c'est la dévaluation.

Les prix tendant à baisser du fait de l'augmentation de la valeur de l'or, on compensera cette tendance en diminuant, par mesure légale, la valeur de l'or contenue dans l'unité monétaire. On continuera à donner de moins en moins d'or pour une même marchandise, mais on donnera toujours le même nombre de francs ou même davantage pour cette marchandise, parce qu'il y aura de moins en moins d'or dans un franc.

La baisse des prix en or entraîne une diminution de l'activité économique parce qu'elle alourdit les dettes; des dévaluations successives qui, en faisant monter les prix en francs, réduisent les dettes, tendront à anéantir cette diminution de l'activité.

La dévaluation sera l'antidote du renchérissement de l'or; mais nous avons vu que l'antidote employé à doses fréquentes et massives — et il faudra sans doute l'employer à doses fréquentes et massives— est lui-même un poison. Alors ?

Alors ! il y a peut-être tout de même un moyen de sortir de la contradiction. Une synthèse est toujours possible. Essayons de l'imaginer.

Puisque c'est l'or le coupable, supprimons l'or ! Mais le supprimer pour le remplacer par un autre métal, c'est manifestement inutile. On se trouverait bientôt, avec ce métal, devant les mêmes difficultés qu'avec l'or.

Alors, il faut supprimer non seulement l'or, mais toute monnaie. Autrement dit, supprimer l'existence d'une marchandise particulière contre laquelle toutes les autres marchandises s'échangent avant de s'échanger entre elles, et, par suite, échanger directement les marchandises les unes contre les autres, autrement dit : revenir au troc.

Mais, avec la complexité des échanges modernes, il ne peut s'agir naturellement que d'un troc perfectionné; il ne peut être question que chaque possesseur de marchandises se mette à rechercher, parmi tous ceux qui possèdent la marchandise qu'il désire, celui-là juste qui désire celle que lui possède. Il faut donc un intermédiaire. Mais cet intermédiaire, au lieu d'avoir, directement ou indirectement, une valeur réelle comme l'or ou le billet de banque, pourrait être un simple certificat, dépourvu en soi de toute valeur, mais établissant que vous

avez livré un objet de telle valeur, c'est-à-dire ayant coûté tant de travail et que par suite vous avez droit à obtenir un objet de même valeur.

Qu'un tel système soit possible, il le semble bien. Il paraît bien en effet qu'en Chine, où, on le sait, il existait une civilisation très perfectionnée, un tel système existait avant que l'invasion européenne y eût tout bouleversé.

Mais il va de soi qu'à l'heure actuelle tout système de paiement doit être un système mondial. C'est surtout dans les échanges internationaux que l'or, aujourd'hui, intervient directement; tout système qui ne supprimerait pas l'or pour les échanges internationaux serait donc sans intérêt.

Or, un tel système, un système sans monnaies de valeur réelle, est-il possible pour les paiements internationaux dans l'état actuel du monde ? Il est bien certain que non ! Un tel système, basé sur la valeur purement virtuelle d'un certificat, n'est possible que s'il existe une autorité commune qui garantisse la validité de ce certificat. Or, à l'heure actuelle, avec la séparation du monde en Etats distincts, totalement indépendants les uns des autres, chacun « souverain », une telle autorité commune n'existe pas; il en existe une pour les individus de chaque pays, mais aucune pour les pays entre eux.

La suppression de l'or, la suppression de la monnaie réelle, le retour au troc, condition qui semble indispensable pour éviter les contradictions que nous avons vues, n'est possible qu'avec l'établissement de cette autorité commune, c'est-à-dire par la constitution de l'*internations*.

« Tout arrive à l'existence par la nécessité », a proclamé le grand dialecticien antique; il se pourrait que les nécessités économiques bourgeoises obligent à la réalisation de cette Internationale que notre propagande et notre action n'ont pu peut-être que prévoir et préparer...

R. LOUZON.

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

Après avoir fourni directement de l'argent à Franco, le Gouvernement français lui fournit indirectement des hommmes

Nous terminions nos Notes la quinzaine dernière en nous demandant si le gouvernement français se déciderait à rendre aux républicains espagnols ce service inestimable : donner aux Marocains de la zone française ce minimum de liberté dont les Marocains jouissent, depuis Franco, dans la zone espagnole.

La réponse est venue, rapide et on ne peut plus concluante.

Le Comité d'action marocaine ayant organisé, le 14 novembre, une réunion privée à Casablanca pour réclamer la liberté de la presse, non seulement cette réunion a été interdite, mais les deux principaux organisateurs, El-Fassi et Ouazzani ont été arrêtés.

El-Fassi, c'est-à-dire le grand lettré de Fez, connu dans tout le monde musulman, celui dont la réputation s'étend jusqu'au Caire et jusqu'à Damas.

Ouazzani, le chérif d'Ouazzan; Ouazzan, la ville limitrophe de la zone espagnole, dont, depuis des siècles, les chérifs exercent, sur ce qui est aujourd'hui la zone espagnole, une autorité morale considérable qui n'a d'égale nulle part ailleurs au Maroc, ni même peut-être dans le monde musulman tout entier.

Le soudard Noguès, digne représentant du gouvernement Blum, ne pouvait rendre, ce faisant, de meilleur service à son collègue Franco.

Ce sont, comme on le sait, les troupes marocaines qui, avec la Légion étrangère, mais en beaucoup plus grand nombre, font la force de Franco. Ce sont ces splendides combattants rifains, pour la réduction desquels il fallut, il y a dix ans, 100.000 hommes de troupes françaises armées de tout le matériel moderne, qui se sont emparés de Badajoz, de Talavera et de Tolède; ce sont eux qui ont réalisé l'avance sur Madrid, et ce sont eux — à peu près exclusivement, semble-t-il — qui livrent les combats de rue dans la capitale au moment même où j'écris.

Ces hommes se sont, au début, enrôlés, moitié de force, moitié parce qu'on leur offrait une bonne prime et qu'ils ne détestent pas le « baroud »; base fragile, qui risquait d'être emportée au premier échec, ou même simplement par la venue du Ramadan dont les obligations alimentaires rendent particulièrement pénibles les fatigues de la guerre, et que traditionnellement le musulman aime bien passer chez lui.

Pour faire des troupes indigènes mercenaires de Franco une véritable armée, il fallait ajouter à cette base matérielle une base morale. Le gouvernement français vient de la donner.

Après l'arrestation de Fassi et Ouazzani, coupables d'avoir réclamé cette liberté démocratique élémentaire, la liberté de la presse, la guerre des guerriers marocains contre le Front populaire espagnol leur devient une guerre sainte : cela devient pour eux la guerre de la liberté contre l'oppression, la guerre contre le régime qui ne leur permet même pas d'avoir un journal dans leur langue, pour le régime qui les y autorise, la guerre contre le régime qui emprisonne les hommes qu'il vénère, pour celui qui les traite avec prévenances, la guerre contre la démocratie oppressive pour le compte du dictateur qui libère !

L'assassinat de la République espagnole par M. Blum et ses compères aura donc revêtu successivement toutes les formes imaginables : au mépris du droit international et du pacte de la Société des Nations, Blum aura interdit et fait interdire par l'Europe entière à l'Espagne républicaine d'acheter les armes nécessaires à sa défense; au mépris du traité de commerce franco-espagnol, il aura fourni à Franco les devises nécessaires au paiement des bombes qui incendient aujourd'hui Madrid (1); au mépris des Droits de l'Homme, il refuse le plus élémentaire de ceux-ci afin d'assurer à Franco la fidélité de ses troupes.

Sir Eric Geddes, du Rio Tinto, et M. Mirabaud, de Peñarroya, sont satisfaits.

R. L.

(1) Voir *R. P.* du 10 novembre.

Une brochure de Victor Serge

"SEIZE FUSILLÉS"

Sous ce titre, avec une préface de Madeleine Paz, Spartacus (140, *boulevard Saint-Germain, Paris-5e*) *présente un ensemble d'écrits de Victor Serge consacrés à la révolution russe et, en particulier, au procès de Moscou. Cette brochure est à lire et à répandre. Nous en extrayons pour nos lecteurs le chapitre consacré à l'exécution des « seize » :*

L'EXÉCUTION

Le verdict est rendu le 24 août, à deux heures du matin, tel qu'il fallait s'y attendre : la mort pour tous. D'après la loi du 1er décembre 1934, les verdicts de mort prononcés dans les affaires de terrorisme sont sans appel ni recours et doivent être exécutés séance tenante. Les Seize écoutent, impassibles; plusieurs même — des comparses douteux — ont, d'après les journalistes « l'air dégagé ». « Je n'oublierai jamais, écrit le correspondant du *Daily Telegraph*, l'expression de Zinoviev, la tête baissée, les mains jointes comme pour la prière, pendant qu'Ulrich lisait la sentence d'une voix sèche, par petites phrases saccadées... » Va-t-on, cette lecture terminée, conduire directement les victimes au lieu de l'exécution ? Non, un délai de 72 heures leur est imparti, à titre exceptionnel, et illégal, pour adresser un recours en grâce à l'Exécutif des Soviets, Goltzman s'y refuse, les autres signent. L'Exécutif, c'est le vieux Kalinine, leur camarade de naguère, qui, lui-même, prend ses ordres chez Staline. Sans doute, le Chef juge-t-il habile de n'en point donner, mais comme il ne donne point l'ordre de grâce, la sentence de mort devient exécutoire. Nadiéjda Constantinovna Kroupskaya, d'après certaines relations, écrit à Staline, pour lui demander la grâce d'hommes qu'elle connaît depuis de si longues années; il lui fait répondre qu'il ne saurait faire pression sur la plus haute magistrature de l'Etat. Vraiment, il ne saurait... Cette timide intervention, la veuve de Lénine l'expiera bientôt, en signant un hideux pensum sur l'exécution des terroristes. « Il le faut, Nadiéjda Constantinovna, car la presse socialiste se sert de votre nom... » Pauvre femme.

Et l'Exécutif ayant repoussé les recours, l'exécution a lieu à l'aube du 25, avant même l'expiration du délai légal. La raison de cette précipitation semble être dans la crainte d'intercessions étrangères.

Le *Corriere della Sera* publiait, quelques jours plus tard, un récit dramatique de l'exécution. Le voici en substance. Les condamnés furent réveillés à quatre heures du matin et conduits sous escorte de quatre-vingts gardiens dans une courette de la prison de l'ancienne Loubianska. Le président du tribunal, Ulrich, les y attendait, qui leur fit connaître le rejet du recours en grâce. Puis, deux par deux, ils furent placés face au mur et abattus par des feux de salve. Après l'exécution des deux premiers, Zinoviev perdit connaissance et il fallut, pour l'exécuter debout, le suspendre par les mains à un anneau de fer encastré dans la muraille. Kaménev demeura impassible et ne dit mot. Les comparses accablaient le tribunal, les bourreaux et Staline d'injures, criant qu'on leur avait promis la vie sauve s'ils jouaient les rôles qu'on leur imposait. L'exécution dura dix-huit minutes. Les cadavres, jetés dans un camion, furent enterrés aux environs de Moscou, dans une fosse commune.

Ce récit, bien qu'en apparence vraisemblable, est certainement faux. Les courettes de la Loubianska, où j'ai fait quelques promenades surveillées, sont tout à fait impropres à une pareille tuerie, qui eut troublé la vie de la prison et d'une partie de Moscou. Il est en outre inadmissible que les dirigeants aient donné à plusieurs dizaines de témoins et d'acteurs, hommes de troupes surtout, l'occasion d'entendre les dernières exclamations ou protestations des victimes. Cette raison-ci est la plus décisive. A n'en pas douter, l'exécution a eu lieu sans témoins, dans une cave de la prison intérieure, par les procédés habituels.

Le condamné est appelé la nuit à l'interrogatoire — c'est le terme consacré pour tous les déplacements. Il ne sait pas où il va, le gardien ne sait pas où il le conduit. L'ascenseur le descend au rez-de-chaussée. Là, quand on lui fait prendre un escalier de ciment puissamment éclairé, il peut comprendre... Il suit un couloir de ciment bordé de rigoles. Il ne sait rien; il ne savait même pas, d'habitude, quand le Guépéou appliquait administrativement la peine de mort, qu'il était condamné à mort. Un homme — qui ne sait, lui, qu'une chose et c'est qu'il doit tuer celui qu'on amène — surgit à pas feutrés derrière lui et lui envoie une balle dans la nuque. Les chasses d'eau jouent, le corps roule dans une trappe ou est poussé dans un réduit. Au suivant ! Il se peut qu'on n'ait même pas jugé nécessaire d'apprendre aux Seize le rejet du recours. Appelés par surprise, avant l'expiration des délais légaux, ils n'ont saisi qu'à la dernière minute; mais à cette dernière minute, ils ont aperçu bien des choses; et peu d'hommes sont morts avec une aussi effroyable amertume — trahis et joués... Pas de témoins; la cave étouffe les bruits; quelques exécutants sûrs agissent sans rien savoir de précis. Le silence, le secret. J'étais enfermé à la Loubianska quand y furent exécutés les trente-cinq fonctionnaires du Commissariat de l'Agriculture d'une bizarre affaire de sabotage et d'intelligence avec la Pologne (mars 1933). Aucun bruit ne troubla le silence de la prison parfaite.

VICTOR SERGE.

UN LIVRE A LIRE ET A FAIRE LIRE

André Gide retour de l'U. R. S. S.

Sous le titre *Retour de l'U.R.S.S.*, André Gide vient de publier un petit livre plein de grandes vérités sur l'U.R.S.S.

Les lecteurs de la *R.P.* y trouveront, sous une forme modérée, confirmation de ce qu'ils ont l'habitude de lire dans nos colonnes, que ce soit sous la plume de Lazarevitch, d'Yvon ou de Victor Serge.

Un livre important à lire, et à faire lire.

La Révolution russe et les raisons de sa dégénérescence

Cet article nous a été envoyé à l'occasion de la libération de Victor Serge par son auteur, le camarade Ciliga — ancien membre du Bureau politique du Parti communiste de Yougoslavie, rédacteur de son organe central à Zagreb et ancien représentant à l'étranger du Comité Central de ce parti — a passé neuf années en U.R.S.S. dont six en prison et dans l'exil sibérien. Arrêté en 1930 à Léningrad pour non conformisme stalinien, il ne put obtenir d'être expulsé qu'au début de 1936, après avoir supporté, en deux fois, quarante et un jours de grève de la faim. Il est donc la preuve tangible de ce qu'un militant étranger, qui a le courage de s'émouvoir sur la situation du prolétariat russe, n'a plus le droit de sortir de l'U.R.S.S. Nous avons déjà publié de Ciliga, dans notre N° 217, un tableau impressionnant de la répression dans le pays du « socialisme ».

Nous sommes tous heureux de la libération de Victor Serge en même temps que nous sommes attristés qu'il ait fallu le libérer des prisons soviétiques. Nous sommes tous affligés par ce fait que, dans le pays de la dernière grande révolution, les révolutionnaires se trouvent de nouveau en prison et les masses travailleuses de nouveau sous le joug de l'oppression et de l'exploitation. Nous sommes tous attristés du triomphe d'un bonapartisme perfide et hypocrite dans le grand pays de l'Orient.

Mais il ne suffit pas de pleurer sur les ruines du temple. Il est plus important de saisir le sens des événements, d'en tirer la leçon et de tracer un programme d'action positif. Notre assemblée du 31 octobre fut non seulement l'expression de notre joie commune de compter Victor Serge parmi nous et de notre volonté d'aider à la libération de ceux qui sont restés dans les geôles, mais aussi celle de nos aspirations plus larges : il faut, camarades, tirer les leçons de l'expérience unique que nous fournit la grande lutte sociale engagée dans le monde contemporain; il faut en dehors de différences d'opinions particulières entre nous — tirer ces leçons dans l'intérêt de la prochaine lutte libératrice des masses travailleuses.

Avant de critiquer la révolution russe, je voudrais d'abord attirer votre attention sur la responsabilité du prolétariat occidental dans le sort de la révolution. Dans sa lutte pour le socialisme, pour la construction d'une société nouvelle, le prolétariat russe reste un modèle sans pareil d'initiative créatrice et d'héroïsme. Il a donné plus que quiconque ne pouvait l'esperer. Or, le triomphe du socialisme en Russie ne pouvait être assuré, selon l'opinion unanime des révolutionnaires, que par une révolution socialiste dans l'Europe occidentale. Cette révolution, hélas! n'a pas eu lieu, bien quelle eût correspondu aux intérêts du prolétariat occidental comme à ceux du progrès et de la liberté et bien qu'elle eût été l'expression de la solidarité internationale envers la révolution russe. Il faut regarder la vérité en face : Pendant ces dernières 22 années le prolétariat occidental a donné moins que le monde était en droit d'attendre de lui. La décadence de la révolution russe et les succès, gros de dangers, du fascisme en Europe sont le prix de la faiblesse du prolétariat occidental.

L'immortelle Rosa Luxembourg qui, déjà en 1918, indiquait le danger croissant de la dégénérescence bureaucratique de la révolution russe, insista sur la responsabilité du prolétariat européen et entrevit le danger d'une décadence générale de l'Europe. Il me semble nécessaire de rappeler ces choses, aujourd'hui, dans l'intérêt de l'U.R.S.S. comme de l'Europe.

La seconde leçon, que nous devons tirer, se rapporte aux formes spécifiques de la dégénérescence de la révolution russe, et de l'instauration en U.R.S.S. de la contre-révolution. C'est le point central du problème, examinons-le plus en détail. Dans le pays qu'on ne cesse de caractériser comme sans classes, nous avons, en réalité, une métamorphose originale, une modification des classes. Au-dessus des ouvriers et des paysans, et s'opposant à eux, une nouvelle classe dominante a grandi; elle est maîtresse de tous les moyens de production, elle domine le prolétariat; elle dirige sur une base corporativo-hiérarchique toutes les organisations publiques et jouit des pleins pouvoirs de l'Etat. Cette nouvelle classe privilégiée se compose de toutes sortes de communistes responsables et de spécialistes sans parti. Il est certain que nous assistons là à un phénomène sociologique tout à fait nouveau, produit original de la révolution russe et de sa dégénérescence; phénomène sur lequel il faudra encore beaucoup réfléchir. On entend souvent dire, aujourd'hui, qu'en Russie nous avons une réaction et non une contre-révolution; ceci correspond sans doute au désir de réserver la définition de contre-révolution pour la restauration. C'est là une méprise ou un sophisme. Une restauration, comme le prouve l'expérience de la décadence des révolutions en France et en Angleterre, n'est jamais un début, mais le point culminant du triomphe de la contre-révolution.

Il suffit d'ailleurs d'examiner le mécanisme social, et la conception théorique du fonctionnement du nouveau système en Russie, pour se persuader que ce mécanisme a pour fondement la conception de la dictature d'une minorité élue sur la majorité « arriérée » du prolétariat et des masses travailleuses; c'est le mécanisme de la dictature du parti sur la classe, plus encore — de la dictature du parti unique. La réaction stalinienne, les horreurs staliniennes ne sont que l'expression la plus extrême et la plus vile de cette conception qui nie aux travailleurs le même droit à la liberté et la démocratie qu'au pain. L'histoire de la révolution russe nous montre encore que ce système s'est établi plus tôt que la dictature de Staline : il s'est introduit au moment le plus critique de la révolution russe, dans les années 1920-21. A ce moment-là les masses travailleuses, ayant échoué dans leur tentative d'organisation collectiviste de la production dans les usines, les bureaucrates s'emparèrent de la direction et s'attelèrent à l'organisation de la production.

Les rudiments existants — faibles et timides — d'une organisation socialiste de la production furent liquidés. Le système d'un capitalisme d'Etat bureaucratique triompha. Ce fait social, d'une portée immense, détermina ensuite l'évolution antiprolétarienne de la structure politique du pays.

Ce tournant fut sanctionné, d'une part, par l'écrasement de la rébellion de Cronstadt et de la grève générale de Léningrad et d'autres villes; d'autre part, par la Nouvelle Politique Economique, dite N.E.P., qui n'était que l'expression de l'union de la bureaucratie avec les couches riches de la campagne, de l'union du capitalisme d'Etat et du capitalisme privé.

Les masses laborieuses perdirent leurs droits démocratiques dans le pays et dans le parti, en même temps qu'elles perdaient les usines et le pouvoir. Depuis lors, les travailleurs de l'U.R.S.S. subissent quotidiennement le *væ victis !* A cette époque, Staline devint non seulement le secrétaire général du parti, mais il obtint des résolutions de Congrès (à partir du Xe) qui devaient lui faciliter la réalisation de toute sa politique ultérieure. C'est aussi à cette date que je fixe le Thermidor de la révolution russe dont on parle tant aujourd'hui. Tout ce qui s'est produit après n'est qu'une *évolution,* qu'une descente, au point de vue social, de degré en degré. Le Plan quinquennal ne freina pas cette descente. Il fit de la Russie un empire industriel et agraire, il assura l'indépendance nationale du pays. Il éloigna le danger qui était suspendu sur ce pays de devenir une seconde Chine. Le Plan quinquennal termina aussi la lutte entre le capitalisme privé et le capitalisme d'Etat, entre les éléments bourgeois et bureaucratiques au profit des derniers. Mais, à l'égard des masses travailleuses, le Plan quinquennal ne fit que renforcer leur subordination et leur exploitation. Ce que nous avons aujourd'hui en Russie, c'est déjà le bonapartisme, une sorte de consulat à vie. C'est le régime du « lord-protecteur ».

Toutes ces théories de la domination bureaucratique sur le prolétariat au nom du socialisme et au nom de ses propres intérêts — qui se développèrent si rapidement en U.R.S.S. et dans le Komintern après 1920-21 — contredisent profondément le principe fondamental du socialisme selon lequel l'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; elles contredisent l'hymne dont le génie de la classe ouvrière française a doté le prolétariat international : « Il n'est pas de sauveur suprême, ni Dieu, ni César, ni tribun »... Si, au début des années 1920-21, des illusions quant à la dictature du parti sur la classe pouvaient être justifiées, le développement des faits les réfuta par la suite dans la pratique comme dant la théorie. L'expérience de la révolution russe nous prouve que si les masses elles-mêmes ne peuvent sauver la révolution, personne ne peut la sauver pour elles. La révolution russe nous dit aussi qu'une révolution doit aller jusqu'au bout et apporter l'émancipation sociale à tous les travailleurs, y compris les couches les plus oppressées; sinon, elle est condamnée à une dégénérescence, elle aboutit à un ordre social dans lequel une nouvelle minorité privilégiée règne sur la majorité des travailleurs. Les « sauveurs bénévoles » se transforment en nouveaux exploiteurs. Les révolutions contemporaines doivent réaliser le socialisme jusqu'au bout, sinon elles dégénèrent en contre-révolutions antisocialistes et antiprolétariennes.

Les observations que j'ai pu faire durant mon séjour de ces dernières années en Russie me font conclure que les ouvriers de l'U.R.S.S. et ses paysans kolkhosiens se rendent parfaitement compte, à la suite du Plan quinquennal, du vrai caractère de leur ennemi social : la bureaucratie soviétique. Dans leur conscience mûrit la volonté de lutte. Il n'est pas exclu que la prochaine révolution sociale aura lieu de nouveau en Russie. La Russie peut devenir la patrie des révolutions du xxe siècle, comme l'était la France pour les révolutions du xixe siècle.

Il est un problème qu'il faut également aborder et qui est celui-ci : Sur qui doit s'appuyer le prolétariat occidental en Russi ? Une analyse objective nous dit qu'il faut s'appuyer sur les masses travailleuses opprimées de l'U.R.S.S. et non sur la classe bureaucratique dominante. Le secours de la bureaucratie soviétique dans la lutte de la démocratie et du prolétariat d'Occident est toujours équivoque, précaire, et souvent son aide conduit à un échec (comme en Chine en 1926-27 et en Allemagne avant Hitler). Cela ne veut pas dire qu'il faille refuser toute intervention politique ou militaire de la bureaucratie soviétique dans la lutte que mène le prolétariat occidental (En Espagne par exemple); mais en accueillant ce secours, le mouvement ouvrier et démocratique occidental doit réserver son jugement critique pour n'être pas à son tour un pion dans le jeu diplomatique que mène la bureaucratie soviétique avec la réaction internationale. *Timeo Danaos et dona ferentes.*

La dernière question qui se pose devant notre conscience, c'est : Que faut-il faire ? Quel programme positif d'action ? D'abord chez soi, vis-à-vis de sa propre bourgeoisie, puis en faveur du prolétariat et des camarades emprisonnés en U.R.S.S. ? L'expérience de ces vingt dernières années nous montre que le capitalisme européen a dépassé le point culminant de son développement et qu'il est entré dans la période organique de sa décadence. Opposer à la pire forme du capitalisme — le fascisme — sa forme plus souple — le capitalisme réformiste — serait, dans ces circonstances, travailler à une œuvre historiquement condamnée. On ne peut espérer se sauver — pour parler avec les exemples classiques de la décadence antique — en passant de la férocité d'un Néron au régime de Marc-Aurèle; ce dernier n'est que la forme plus douce de la même agonie. L'issue effective, la tâche unique réelle qui se pose devant le prolétariat, c'est la transformation socialiste de la société; c'est la réalisation, en tenant compte des exigences de notre époque, du programme des frères Gracchus et de Spartacus. Il faut que le prolétariat européen rattrape dans les dix-vingt années qui s'annoncent les vingt ans qu'il vient de perdre. Sans cela, l'Europe est condamnée à une décadence semblable à celle du monde antique ou bien à partager le sort de l'Italie et de l'Allemagne aux xvie-xixe siècles.

L'expérience historique générale et celle de l'Europe pendant ces dernières décades montre que toute société à lutte de classes très développée aboutit ou bien à une « transformation révolutionnaire, ou bien à la destruction générale des classes en présence ».

Le prolétariat occidental et, avec lui, l'Europe contemporaine traversent les années les plus décisives de leur existence.

En un tel moment, l'unification de toutes les forces créatrices et progressives en face de la réacton et de la tyrannie, tant en Occident qu'en Orient, s'impose avec une force toute particulière.

Le prolétariat russe compte sur le secours de l'Occident, sur les fils de la Commune héroïque, sur le prolétariat de Paris et de la France, sur tous ceux qui ont travaillé à la libération de Victor Serge. Dans les cachots soviétiques, dans les camps de concentration et dans l'exil se trouvent encore de nombreux révolutionnaires — russes et étrangers. Il faut penser à eux. Il faut que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour les sauver...

Revenu parmi vous, après plusieurs années de

prison et d'exil en Russie soviétique, le sort de mes camarades yougoslaves — les ouvriers métallurgistes Déditch, Draguitch et Häberling — m'est plus particulièrement à cœur. L'un d'eux est resté dans les terribles casemates des îles Solovietski (Océan glacial arctique), les deux autres dans la lointaine Sibérie. Mais je crains aussi pour les centaines de camarades avec qui j'ai passé tant d'années de prison et d'exil. Tous, ils attendent un secours du mouvement prolétarien et démocratique de l'Europe occidentale.

Je me joins à la proposition qui vient d'être faite d'unir les socialistes, les communistes dissidents, les syndicalistes, les anarchistes et les bonnes volontés de la démocratie et du progrès pour une action commune de défense des emprisonnés de l'U.R.S.S. Les *trente mille* travailleurs de Léningrad déportés en Sibérie, avec leur famille, après l'assassinat de Kirov et le fusillement récent des « 16 » font suffisamment ressortir la nécessité d'une telle action.

La libération de Victor Serge est un premier succès dans notre lutte. C'est un symbole et c'est pourquoi nous nous en réjouissons si profondément.

A. Ciliga.

LA VÉRITÉ SUR L'U.R.S.S.

Progrès technique

Voici une série de records et de performances de l'aviation de l'U.R.S.S. au cours des derniers six mois :

Le pilote Kokkinaki conquiert trois records du monde d'altitude avec charges de 500, 1.000 et 2.000 kg., atteignant respectivement 13.178 mètres, 12.101 mètres et 11.295 mètres.

Le pilote-major Youmachev s'adjuge trois autres records mondiaux d'altitude : avec 5.000 kg. de charge, 8.980 mètres; avec 10.000 kg., 6.605 mètres; plus grande charge transportée à un plafond de 2.000 mètres et au-dessus, 12.000 kg à 2.700 mètres. L'appareil de Youmachev est un monoplan A.N.T.-6 (constructeur : ingénieur Pétliakov) à quatre moteurs A.M.-34 de 800 CV (constructeur : ingénieur Mikouline).

Alexéiev devait atteindre plus récemment 12.695 mètres avec 1.000 kg. et Nioukhnitov 7.032 mètres avec dix tonnes.

Tous les records mondiaux d'altitude avec charge sont détenus par l'U.R.S.S.

Levanevski joint Los-Angelès (E.-U.) à Moscou en passant par l'Alaska et la Sibérie septentrionale.

Tchkalov et Baïdoukov approchent le record du monde en ligne droite sans escale par un vol de 9.374 kilomètres en 56 heures 20 minutes, de Moscou à Nikolaïevsk-sur-l'Amour en longeant les côtes de l'Océan Arctique et en survolant la presqu'île de Kamtchatka. L'avion, un monoplan A.N.T.-25 (constructeurs : professeur Toupoliev et ingénieur Soukhoï) muni d'un moteur M.-34 de 950 CV, est actuellement exposé au XVe Salon d'aviation de Paris.

Molokov conduit sept personnes dans un vol d'étude de 2.600 kilomètres au-dessus des régions désertiques de la Sibérie et le long des côtes soviétiques des Océans Pacifique et Arctique. Son appareil est un hydravion U.R.S.S.-N-2, spécialement aménagé pour les vols au-dessus des mers glaciales, deux moteurs M-17.

Gromov joint Léningrad et Moscou à 400 kilomètres à l'heure (aller et retour à 350 kilomètres de moyenne) en avion de transport pour dix passagers. Ce bimoteur A.N.T.-35 (constructeurs : Toupoliev et Arkhanguelski), qui est un des plus rapides du monde, figure également au Salon d'aviation.

Fikson s'adjuge le record mondial de distance sans escale pour avion de tourisme avec 3.200 kilomètres en 25 heures sur avion S.A.M.-5 *bis*, moteur M.-11 de 100 CV.

Piontkovski réussit un vol de 2.000 kilomètres à 218 km.-h. de moyenne sur avion de tourisme léger A.I.R.-12 (constructeur : Iakovlev), moteur M.-11.

En planérisme : Loguinov bat le record mondial de distance sans escale avec un passager en couvrant 133 kilomètres 470 en 1 heure 40, sur planeur K.I.M.-2; Kartachev approche le record mondial de distance pour monoplace par un vol de 426 kilomètres 500 sur planeur G.N.-6; Ovsiannikov s'élève à 4.275 mètres au-dessus du point de départ, sur planeur B.S.-5.

Enfin, au cours des dernières grandes manœuvres d'automne, les missions militaires française, anglaise et tchécoslovaque purent voir la descente en parachutes d'un régiment de l'Armée rouge avec son équipement et son armement (2.000 hommes). L'opération dure de 6 à 8 minutes.

Aucun autre pays ne peut présenter, pour cette période, un ensemble de performances aussi imposant et aussi divers; il n'en faut pas conclure que l'U.R.S.S. est à l'extrême pointe de la technique, mais des progrès importants sont indéniables et, dans ce domaine, elle est maintenant des premiers.

Pour nous, ce palmarès appelle surtout deux remarques à portée sociale :

On n'accomplit point de tels exploits sans savants, sans professeurs, sans bureaux d'études, sans ingénieurs, sans cadres industriels, sans fabrication (très délicate) de métaux spéciaux et d'appareils de la plus haute précision, sans outillage et organisation industrielle des plus modernes, sans pilotes et navigateurs hardis et expérimentés, en un mot sans l'épanouissement des qualités d'une certaine partie de la population.

Les phénomènes d'une époque charnière comme la nôtre sont trop complexes et trop instables pour qu'on puisse les ramener à quelques forces élémentaires. Les contradictions sont aussi aiguës que nombreuses.

Il est vrai qu'en U.R.S.S. le peuple — ouvriers, paysans et petits employés — jouit d'un niveau de vie matérielle beaucoup plus bas qu'au temps du tsar et qu'en 1925-27. Il est vrai que la liberté y est inconnue et que la répression y touche à la férocité. Cependant, le régime tient, il est même très solide !

Ceci, qui paraît inconciliable, ne l'est plus quand on sait qu'une couche relativement importante de la population y trouve son compte. Il y a beaucoup de bonnes places à prendre au lendemain d'une tourmente qui a détruit la vieille « élite ». La jeunesse, qui se sent monter rapidement dans l'échelle sociale — et ce à tous les degrés, — n'éprouve pas le besoin de se poser la question sociale. Pour ceux qui « arrivent », cette question n'existe même pas, et pour une double raison : 1° ils ont grandi dans cette atmosphère de l'après-révolution qui a toujours affirmé que la question sociale était dorénavant résolue; 2° c'est le contraire de leur intérêt d'y penser. Or, la jeunesse — les moins de 35 ans, ils en avaient moins de 16 en 1917 — c'est 60 % de la population du pays et la partie la plus active; tous ne réussissent pas, mais *tous peuvent s'en permettre l'espoir* et beaucoup, relativement, atteignent leur but. Il ne faut rien de plus pour qu'un régime soit solide.

Certes, le point de saturation sera atteint un jour; il deviendra alors très difficile de percer et de grands problèmes se poseront dans toute leur acuité : pour la nouvelle « élite », celui de conserver et de perpétuer le privilège acquis en même

temps que celui de tenir les destinées du pays dans ses mains avec ou contre la dictature politique, selon que celle-ci saura se plier aux contingences; pour les éternels *ceux d'en bas*, la conviction, enfin acquise, d'avoir été roulés poussera de nouveau à la vieille lutte qu'aucune répression ne saurait détruire entièrement.

Mais, pour l'instant, l'opinion publique du pays c'est surtout celle des 80 % que représentent les moins de 32 ans — moins de 13 ans en 1917 — parmi les ouvriers des immenses usines de Moscou, Léningrad, Kharkov (1), etc... Tant que de leur sein une certaine quantité de professeurs, d'ingénieurs, d'officiers de hauts fonctionnaires, d' « intellectuels », de pilotes, de chefs d'ateliers, etc., devra être tirée, un mouvement populaire de quelque ampleur sera fort handicapé.

Ce sont les jeunes générations qui ont fait pencher la balance de l'histoire en faveur du vieux privilège. Ceci se remarque jusque dans les geôles staliniennes où l'âge moyen des politiques est beaucoup plus élevé que celui des ouvriers dans les usines. Ceux qui ont connu l'ancien régime et ont vécu les luttes de 1917-19 ont évidemment des raisons que n'ont pas leurs cadets de critiquer le régime et d'en devenir les victimes.

Profitons de cette occasion pour répéter que le régime ne s'appuie pas uniquement sur une bureaucratie. Ce serait d'ailleurs inconcevable.

Non, ce n'est plus une bureaucratie qui tient réellement le pays, mais une nouvelle élite sociale extrêmement active à laquelle ne manquent ni l'optimisme, ni la volonté, ni l'énergie, ni le sentiment de sa puissance, ni l'intelligence, ni le goût du risque.

Le mot « bureaucratie » a un passé trop nettement établi de lourdeur, d'inertie et d'incapacité pour qu'on puisse continuer à en désigner la nouvelle classe privilégiée de l'U.R.S.S. sans induire en erreur le lecteur.

Les récents records de l'aviation soviétique nous permettent de mieux percevoir la réalité de la nouvelle classe privilégiée, en même temps que ses rapports intimes avec la population et que son rôle moteur dans l'économie du pays.

La deuxième remarque porte sur ceci :

Toute société nouvelle semble être astreinte à prouver pour être viable, qu'elle est capable de faire progresser la technique et la science à une cadence au moins égale à l'ancienne.

La société sans capitalistes et sans bourgeois de l'U.R.S.S. vient de montrer qu'elle est sur la voie et tout porte à croire qu'elle résoudra le problème technique.

L'expérience soviétique établit encore qu'un assez long délai peut être accordé, après la révolution, pour la solution de cette question. Les premiers progrès techniques réellement sortis du pays ne datent que de ces dernières années. Jusque-là, on n'avait fait que copier.

Une observation, qu'on peut faire en régime capitaliste, aide à comprendre pourquoi les « responsables» et les spécialistes de l'U.R.S.S. s'adonnent à leur tâche avec tant de foi et d'énergie.

Les grands hommes d'affaires, les grands capitaines d'industrie (Ford, Citroën et autres), ceux qui insufflent au système capitaliste un sang nouveau lors des périodes critiques sont peut-être moins guidés par le profit matériel que par la simple satisfaction intellectuelle de diriger, de concevoir, d'entreprendre et de réussir. Devenir un grand « manitou », affronter des risques grandioses sont des attraits suffisants pour les individus doués d'intelligence et d'énergie. Ceci joue d'ailleurs plus ou moins à tous les degrés : devenir contremaître, n'est pas seulement augmenter son niveau de vie, c'est encore devenir un « chef ». Pour les plus favorisés il semble même, qu'au delà d'un certain niveau de vie, l'attrait de celui-ci s'estompe beaucoup. Le moteur chez les hauts fonctionnaires de l'Etat n'est pas le profit. Un degré de pouvoir et une possibilité d'initiative toujours plus hauts, attirent souvent autant que le profit. Le grand chef d'industrie de l'U.R.S.S., comme ses collègues des autres domaines de la vie économique et sociale, est souvent aussi actif que s'il travaillait pour lui-même dans ses propres entreprises. C'est là, à notre avis, un des « secrets » de la vitalité du nouvel ordre social sans bourgeois.

Et maintenant, souhaitons que les travailleurs s'apercevront à temps de ce que le progrès technique n'engendre pas inexorablement le progrès social, et de ce qu'il n'y a pas obligatoirement de rapports entre les deux.

YVON.

(1) Chiffres officiels concernant la composition des ouvriers.

Les archives de Trotski volées...

Les archives de Trotski volées par le Guépéou en France, voilà encore un fait cruel qui vient de s'ajouter à la décadence morale de notre époque.

A l'heure où en Espagne le fascisme montre de quoi il est capable, à une époque où le prolétariat devrait faire preuve d'une énorme supériorité morale, pour pouvoir écrouler la force technique écrasante du fascisme, à ce moment ce même prolétariat risque d'être infesté de cette autre peste qui est la morale et l'action du stalinisme.

Nous comprenons combien difficile est pour ces bons et parfois naïfs prolétaires de situer le fait que le gouvernement stalinien aide simultanément l'Espagne républicaine, et achève le Thermidor en Russie. Ces prolétaires n'ont pas encore appris à discerner cette puanteur du Thermidor qui risque de nous étouffer ici en Europe. Pour discerner cette double face de Staline, il faudrait écrire des pages et des pages. Bornons-nous à dire ici que les archives de Trotski, volées à l'Institut International, étaient nécessaires à Staline pour une préparation plus minutieuse d'un nouveau procès en cours, car celui « des seize » était fait avec une telle négligence qu'à l'étranger il était facile à voir la vérité.

Appliquons à Staline, à sa morale, le mot d'ordre du prolétariat madrilène : no pasaran !

UNE OFFRE

Les camarades désireux de se renseigner sur les événements d'Espagne trouveront aux « Cahiers de Terre libre », 10, rue E.-Jamais, Nîmes :

1° Une brochure : « *QUE SONT LA C.N.T. ET LA F.A.I. ?* » (24 pages serrées. Pas de discours. Rien que des faits.) *Historique, structure et rôle actuel de l'anarcho-syndicalisme en Espagne;*

2° Une brochure : « *LE COMMUNISME LIBERTAIRE, BUT FINAL DE LA C.N.T.* » (abrégée d'après Isaac Puente). *Egalement substantielle, porte sur le programme révolutionnaire et social des travailleurs espagnols cénétistes;*

3° Une brochure : « *PAYSAN FRANÇAIS, UN PAYSAN ESPAGNOL TE PARLE* », spécialement consacrée *au problème agraire et aux solutions qu'il a reçues ou reçoit actuellement en Espagne.*

Les trois brochures, plus un spécimen des cahiers précédemment parus : *1 franc franco le tout.*

Prix spéciaux par quantités.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Les Amicales socialistes

Le Parti socialiste poursuit activement la constitution d'Amicales socialistes dans les usines de Paris et de la banlieue.

Sont membres de ces Amicales non seulement les membres du parti travaillant dans l'établissement considéré, mais aussi les « sympathisants » qui reçoivent une carte spéciale dont le prix est de 3 francs.

Si j'ai bonne mémoire, les premières Amicales sont nées au lendemain de la grève de vingt-quatre heures déclenchée par le Syndicat des métaux parisiens à propos des affaires d'Espagne.

Cette grève étant surtout dirigée contre le gouvernement Léon Blum, les militants socialistes ont voulu se prémunir contre le renouvellement d'un pareil mouvement.

Les Amicales socialistes présentent même, dans l'immédiat, l'avantage appréciable de mettre fin à la sorte de monopole des usines que revendiquent les staliniens, de contrebattre leur influence souvent néfaste. Mais elles comportent aussi — au même titre que les cellules communistes d'ailleurs — un sérieux danger.

Tant que les deux partis font bon ménage, rien à dire. Quand la brouille viendra — elle semble approcher — l'usine sera le champ clos de la querelle, les ouvriers des deux clans s'affronteront, et ceux qui ont pratiqué le Parti communiste savent de quelle façon il mène les luttes de tendances. Ah ! ce sera du joli !

Or, rien ne nous garantit que la querelle ne sera pas aussitôt transportée dans le syndicat. Voilà le danger.

Nous rêvons, quant à nous, d'un autre destin pour les syndicats que de servir de terrain de rencontre aux partis politiques. Les membres de ces derniers devraient avoir la sagesse de laisser leurs querelles à la porte de nos organisations.

Ouvriers communistes et ouvriers socialistes, même divisés demain au point de vue politique, doivent rester unis dans les Syndicats. Il leur suffira de respecter l'indépendance du syndicalisme. Nous ne pouvons pas plus songer à condamner les Amicales que les Cellules. Ce que nous devons demander aux membres des Amicales comme aux membres des Cellules, c'est de ne rien faire qui puisse remettre en cause l'unité syndicale.

Syndicats et délégués d'atelier

La question des délégués d'atelier est une des plus grosses du moment et je m'efforcerai d'en présenter tous les aspects dans ma conférence, le 3 décembre prochain.

Toutefois, il est un de ces aspects qu'il faut mettre en lumière sans plus tarder : il semble qu'un malentendu ait commencé à s'établir, dans certaines corporations, entre les Syndicats et les délégués d'atelier; on dirait même qu'un fossé s'est creusé, encore petit, heureusement.

Le mois dernier, le Syndicat des métaux parisiens tenait, salle de la Grange-aux-Belles, une assemblée des délégués d'usines. Assemblée houleuse au possible. Les militants du Syndicat ne purent se faire entendre et la réunion prit fin dans le tumulte, on m'a même dit dans les huées et les coups de sifflet. L'organisation dut avoir recours à une nouvelle réunion, limitée, celle-là, aux « responsable syndicaux », donc écartant les délégués d'atelier.

Dans le Livre parisien, nous venons de tenir une assemblée de délégués un peu dans le même goût. Parce qu'ils n'avaient pas été consultés pour l'établissement du projet ouvrier de convention collective du Labeur, et parce qu'ils n'avaient pas été tenus au courant des pourparlers, nos délégués se sont montrés décidés à repousser le texte définitif qu'on leur apportait enfin ; même si ce texte avait été bien meilleur, ils ne l'auraient pas moins repoussé. Aussi les militants des syndicats durent-ils finir par où ils auraient dû commencer, c'est-à-dire organiser une conférence au cours de laquelle les délégués d'atelier pourront discuter la convention collective point par point, cela avant de signer quoi que ce soit.

Ce dernier fait comporte en lui-même le remède. Si les délégués du Livre parisien avaient été réunis, consultés, mis à contribution pour l'élaboration du projet ouvrier, si l'on avait eu la sagesse d'en adjoindre quelques-uns aux responsables des syndicats pour mener les négociations avec les syndicats patronaux, la convention collective serait venue à son terme dans les meilleures conditions. Elle serait déjà signée au lieu de devoir être remise sur le métier.

La première chose à faire pour éviter de tels malentendus entre délégués d'atelier et syndicats, c'est de faire fonctionner la démocratie ouvrière : les délégués d'atelier ne doivent pas être traités en suspects, il faut les consulter en chaque occasion, il faut les associer à toutes les décisions du syndicat et tenir le plus grand compte des suggestions que leur dicte leur expérience de l'usine. Les syndicats doivent les assimiler. Autrement, ils reperdraient toute base sur le lieu de travail, c'est-à-dire qu'ils redeviendraient squelettiques.

La présidence d'honneur aux "22"

La scène se passe au dernier Comité général de l'Union des syndicats de la région parisienne, salle Ferrer. Au moment de former le bureau, un militant se lève, Robert, des instruments de précision, et demande que ce premier Comité général d'unité soit placé sous la présidence d'honneur des « 22 » car, dit-il, ils furent réellement les pionniers de l'unité, aujourd'hui réalisée.

La plupart des délégués des comités locaux ne savent pas de quoi il s'agit : ils ignorent les « 22 ».

Nos camarades staliniens restent interdits.

A quelques-uns des anciens « 22 » qui nous trouvions là, nous nous sommes dit : « C'est pourtant vrai que nous avons été les premiers... »

On oublie vite... M. CHAMBELLAND.

A PROPOS DE LA GRÈVE DES ÉLECTRICIENS

La gymnastique révolutionnaire continue

Nos responsables de la Région parisienne du Bâtiment ont recommencé leurs grandes manœuvres révolutionnaires en application du système Fédéralisme Centralisé.

Les premiers jours de novembre, le bureau de la Région parisienne du Bâtiment convoqua les délégués des sections locales et d'entreprises à une réunion ayant à l'ordre du jour : « La grève des électriciens ».

A cette réunion une grève de solidarité fut votée; pour soutenir les électriciens en lutte le bâtiment doit abandonner les chantiers le vendredi 13 à 15 heures.

On ne demanda pas l'avis de la base. Les responsables avaient décidé, il n'y avait qu'à obéir. O démocratie syndicale !

Si les corporations du bâtiment, de par leur situation spéciale ont pu obtempérer sans crainte des lendemains, il n'en est pas de même dans la peinture où la crainte de la débauche en cette période hivernale et de crise à fait hésiter nombre de camarades.

Le patronat fit afficher dans tous les chantiers que la cessation du travail avant l'heure réglementaire était une rupture du contrat et qu'en cas de réembauche ce serait aux anciennes conditions. A cette lecture, l'hésitation de certains camarades se transforma immédiatement en une résolution farouche de ne pas participer au mouvement.

Rappelons qu'avant les grèves de juin, la Chambre Syndicale des Peintres, fusionnée depuis quelques jours, se composait de 500 adhérents : 250 venant des unitaires et autant des confédérés.

Après juin, les 9.000 étaient dépassés. 9.000 syndiqués ne voulait pas dire syndicalistes. En déclenchant le mouvement les responsables ont-ils pensé un seul instant au degré de culture syndicale et de volonté de lutte de ces 8.000 nouveaux adhérents ?

Le vendredi 13, jour fixé pour le débrayage, on pouvait lire dans le *Popu* et l'*Huma* l'appel lancé par les responsables pour la réussite du mouvement. On lisait aussi que par esprit de conciliation « *le Syndicat des Monteurs Electriciens avait autorisé cinquante monteurs à travailler au Salon de l'Aéronautique, le salaire de ces journées de travail devant être versé au Comité de grève* ».

Sans vouloir s'immiscer dans les décisions des organisation en lutte on a, du moment que l'on fait appel à notre solidarité, droit de regard et de critique sur les décisions prises.

Je ne sais si le Salon de l'Aéronautique est tabou. Je pense plutôt que c'était le point le plus vulnérable pour amener le patronat de l'électricité à compensation. Et on l'a disjoint! Pourquoi?

Quelles considérations ont pu jouer pour qu'une telle décision soit prise ?

Ne pas gêner le gouvernement ?

Etre agréable aux exposants du Salon et en particulier à ceux de l'U.R.S.S. ?

Allons-nous voir, à l'image de certain parti politique du Front populaire, appliquer au syndicalisme le régime de la main tendue ?

Drôle de conception de la lutte de classe !

On ne peut systématiquement refuser un mouvement de solidarité, mais faut-il tout au moins que l'organisation épaulée ait fait elle-même le maximum d'efforts; ce qui, à mon avis, n'a pas été fait par nos camarades électriciens en autorisant le travail du Salon.

Le même jour, dans le *Populaire*, à côté de l'appel pour le mouvement, on pouvait lire le communiqué ci-dessous :

« *Aux travailleurs du Bâtiment de province!*

« *Le Comité régional des syndicats du bâtiment parisien avise tous les ouvriers du bâtiment de province qu'il est absolument inutile de venir vers Paris en ce moment pour essayer de trouver du travail.*

« *Le nombre des chômeurs actuellement inscrits est très important et les travaux de l'Exposition ne permettent pas d'espérer d'employer tous les ouvriers sans travail.*

« *En conséquence, les travailleurs de province qui viennent à Paris s'exposent à être en chômage et à n'être pas secourus puisqu'ils n'auront pas le temps nécessaire dans la Seine.*

« *Le Comité leur conseille donc de s'abstenir de se diriger sur Paris.* »

Comment interpréter ce communiqué ?

A cette lecture, les timides, par crainte de débauche, n'ont pas marché.

D'autre part, le patronat n'avait nul besoin qu'on lui rappelle qu'il y avait de la main-d'œuvre disponible. Il le sait trop bien.

Ce communiqué est une gaffe, et de taille.

Maintenant, force nous est d'enregistrer que le lendemain, samedi, le patronat a congédié nombre de nos camarades. Non pas pour fait de grève — il n'est pas gaffeur à ce point — mais pour manque de travail.

Conséquence : Scission dans les comités de maison. Entre travailleurs d'un même chantier on se regarde en frères ennemis, on s'enguirlande, l'accord est loin d'être parfait. Le sourire n'est pas de notre côté. A-t-on voulu cela ?

Cet état d'esprit entre camarades est foncièrement regrettable quand on réfléchit à la lutte qu'il va falloir entreprendre et soutenir pour l'applcation des quarante heures.

Vraiment que nos éminences responsables sont de courte vue !

Allons-nous enfin, au Bâtiment, faire une besogne plus terre à terre; allons-nous recommencer cette gymnastique qui a été si préjudiciable à nos organisations ?

Faut-il rappeler les méthodes insurrectionnelles de l'hervéisme, il y a 25 ans, et la radicalisation d'il y a une dizaine d'années.

Faut-il rappeler que notre Fédération du Bâtiment, au lendemain de son Congrès Unitaire de Saint-Etienne, en 1908, comptait 80.000 adhérents ?

Que cette année, lors de la fusion des Fédérations unitaire et confédéré, il n'y avait plus que 35.000 membres : conséquence de cette gymnastique révolutionnaire.

Faut-il dire aussi que le Congrès fédéral du Bâtiment, qui s'est tenu les 12, 13 et 14 août derniers, est ignoré de la plupart des corporants. Qu'aucun compte rendu de ce Congrès n'a été fait à la base.

Que l'organe fédéral n'est pas encore paru.

Que par ce manque de liaison fédérale, nos camarades de province ignorent la teneur de nos contrats, comme nous ignorons les leurs.

Qu'il s'ensuit que dans notre région parisienne il est stipulé dans notre contrat que l'emploi du pistolet est interdit. Qu'en province il n'en est pas de même; que je puis affirmer, sans crainte d'un démenti, que l'on ne se gêne pas pour l'employer. La santé des peintres de province n'interresserait-elle pas nos responsables fédéraux ?

Cette inactivité fédérale serait-elle due au cumul, condamné par le Congrès confédéral de Toulouse ?

Si oui, supprimez-le.

On ne peut pas être à la fois au moulin et à la ville, à la Chambre des Députés et à la tête d'une Fédération.

On demande au gouvernement de faire la chasse aux cumuls, et on les accepte chez nous. Commençons à balayer devant notre porte, ce serait plus logique. En ce faisant, les bons bougres de cotisants y trouveront meux leur compte et c'est, je crois, l'avis de beaucoup de camarades.

G. DUCHÊNE.

CONGRÈS SPECTACULAIRE ou CONGRÈS D'ESPOIRS RÉVOLUTIONNAIRES ?

Le Congrès d'unification des Métaux

Du 25 au 27 novembre aura lieu, à la Mutualité, le Congrès d'unification de la Fédération des Métaux. Il aura pour but de consacrer définitivement l'unité entre les deux anciennes fédérations ex-unitaire et ex-confédérée. En effet, dans les métaux, l'unité fut plus longue que partout ailleurs à réaliser. Le 1er mars de cette année, à Toulouse, un comité interfédéral ne réalisa qu'un compromis entre les deux fédérations intéressées; ce compromis organisait la gestion paritaire en attendant que cette expérience commune permît, pour la fin de 1936, les véritables assises d'unification. Aujourd'hui, l'heure est venue de les tenir.

Que sera le Congrès ?

Que sortira-t-il du Congrès de la Mutualité ? Verrons-nous se reproduire le schéma du récent congrès du Bâtiment, consécration éclatante du savoir-faire manœuvrier des communistes sur le plan syndical ? Personnellement, je le redoute. Ou verrons-nous à nouveau, comme à l'Alimentation, une conclusion indécise, en un mot un résultat qui n'ose pas dire son nom ? Nul ne peut le prédire d'une manière certaine, car il existe une grande inconnue : l'énorme afflux des nouveaux adhérents à la Fédération depuis surtout les journées de juin.

Quoique cette inconnue ne soit pas aussi grande que beaucoup se l'imaginent, et cela en raison de la prédominance écrasante de la région parisienne sur l'ensemble des effectifs de la Fédération (230.000 adhérents sur 600.000, qui voteront en bloc — et pour cause ! — en faveur des thèses ex-unitaires).

A ce sujet, c'est avec une pointe d'ironie que je revois en pensée les interminables réunions préparatoires d'avant Toulouse, par conséquent d'avant les grèves de juin. On se torturait la cervelle de part et d'autre à trouver d'étonnantes combinaisons de calcul pour arriver au Congrès avec le maximum de timbres, sinon d'adhérents. Hélas ! à cette époque, les deux fédérations, en gros et en détail, comptaient à peu près 40.000 membres. Et nos camarades ex-unitaires n'étaient pas loin d'affirmer que la valeur intrinsèque d'un adhérent de chez eux était supérieure à celle d'un adhérent confédéré.

Depuis, la vie est venue bousculer ces conceptions par trop dignes de M. Lebureau et de Tartarin. La vie, ç'a été l'occupation des usines; ça devrait être demain la répudiation de tous les conformismes d'où qu'ils viennent.

Est-ce que le congrès des Métaux des 25, 26 et 27 novembre sera un congrès vivant ?

Si l'on entend par congrès vivant un grand congrès avec des centaines de délégués, des banderoles éclatantes, des poncifs « éloquents » et quelques *Internationale* vibrantes, notre congrès des métaux sera un congrès vivant. Au contraire, si l'on préfère à la « paille des mots le grain des idées » et que l'on garde sa jugeotte devant la vanité spectaculaire des hommes et des choses pour ne rechercher que la vérité « vraie » (celle qui ne connaît point de raison d'Etat, pas plus ici que là-bas), je crains que ce congrès ne soit pas suffisamment vivant.

Deux conceptions rivales

Quel est l'ordre du jour du Congrès ? Il se compose des traditionnelles questions : rapports moral et financier, rapports d'activité fédérale, d'organisation et de propagande. Cependant, le Congrès abordera l'examen des statuts. A l'origine, la plupart des 40 articles qui les constituent appelaient, soit d'un côté, soit de l'autre, les plus expresses réserves. Présentement, il en reste huit à propos desquels la commission chargée d'aplanir les difficultés n'a pu réaliser de texte commun. Il serait sans doute fastidieux de les énumérer tous ici, car, à part un ou deux qui sont particuliers aux métaux, tous les autres font partie du fonds commun en discussion dans les rangs de la C. G. T. entière.

Je veux, par un exemple que je crois bien choisi, montrer le ton que, dès le départ de l'examen des statuts, pourrait prendre la discussion. C'est au sujet de l'article 2. Le texte ex-unitaire dit : « *...Il* (le mouvement syndical) *place son orientation sur le principe de la lutte de classes, reprenant à son compte la devise de la Ire Internationale: « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.* » A première vue, que voilà donc une formule admirable sur laquelle l'accord semble facile. Voyons donc ce que dit le texte ex-confédéré : « *Affirmant que les travailleurs ne doivent pas attendre leur émancipation des gouvernants, car, à les supposer animés des meilleures intentions à leur égard, ils ne peuvent rien de définitif, attendu que l'amélioration de leur sort est en raison directe de la décroissance de la puissance gouvernementale.* »

Pour atteindre le but qu'elle s'assigne, la Fédération fait sienne la devise de la Ire Internationale : « L'émancipation des travailleurs *ne peut être* que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Dans ces deux formulations, l'on trouve les deux conceptions rivales du syndicalisme. D'une part celle des ex-unitaires volontairement générale et imprécise, slogan à l'emporte-pièce qui peut servir à toutes les interprétations. D'autre part celle des ex-confédérés, infiniment plus claire, qui exprime nettement le rôle fatalement oppressif de l'Etat, quelle que soit sa couleur politique. Du reste, il est si facile d'exhiber des textes de la plus stricte obédience; n'est-ce point Karl Marx lui-même qui a écrit, pour définir le socialisme total : « *L'administration des choses remplacera le gouvernement des hommes* » ?

Il est vrai que, depuis la cristallisation étatique de l'U.R.S.S. — nous écrivons cristallisation pour être polis — les staliniens ont tendance à voiler pudiquement les origines par trop révolutionnaires du mouvement marxiste.

Jésuitière ou collectivité d'hommes libres

Il faut espérer que le Congrès de la Mutualité aura la sagesse de bien choisir, qu'il indiquera vigoureusement que le socialisme ne doit être ni une caserne ni une jésuitière, mais une collectivité d'hommes libres et égaux.

A l'article 8 des statuts, deux textes différents s'affrontent encore. Il s'agit là du problème tant controversé des fractions, ou plus exactement, à mon avis, de la transposition des mots d'ordre d'un parti politique quelconque à l'intérieur du mouvement syndical. Le texte ex-unitaire, rédigé dans un style curieusement incolore et indigeste, fait mal présager de l'avenir. A cet égard, il faut avoir la loyauté d'affirmer que la constitution des Amicales socialistes sur le plan des entreprises industrielles n'est pas faite pour arranger les choses. Certes, je ne conteste guère que, du point de vue de la S.F.I.O., elles auront leur intérêt. A ce sujet, rappelons qu'elles ont vu le jour au lendemain de la fameuse grève d'une heure dans les usines parisiennes pour protester contre l'attitude du gouvernement Blum dans les affaires d'Espagne. De même que la grève avait un caractère incontestablement politique — du reste, les dirigeants du syndicat parisien n'ont-ils pas été ouvertement (et ce n'est pas si vieux) les champions valeureux de la « politisation des grèves » ? — de même la création consécutive des fameuses Amicales socialistes à elle aussi un caractère politique.

De tels procédés ont pour résultat de transformer le syndicat en champ clos pour les luttes d'influence des différents partis se réclamant du prolétariat. Des préoccupations de cet ordre préparent fatalement les scissions de demain. Aussi, nous sommes quelques-uns bien décidés à proclamer que les syndicats ne doivent avoir qu'une seule politique : celle de la classe ouvrière organisée sur le plan économique.

Le prolétariat est majeur

Le Congrès aura pour devoir de déclarer solennellement qu'il entend que la Fédération des métaux soit l'organisation puissante d'un prolétariat majeur, conscient de ses destinées historiques qui vont dans le sens de l'hégémonie ouvrière, seule capable de faire reculer la misère et la guerre, et non point dans celui de combinaisons transitoires pour redorer, par exemple, le blason d'un quelconque président Daladier, ennemi secret mais implacable de cette hégémonie (voir certaine lettre de syndicat à ce monsieur).

Si des esprits forts viennent à ce moment-là parler du rôle étonnant indispensable des classes moyennes, il sera bon de leur répondre que le prolétariat, sous peine d'en crever, ne doit jamais abaisser le drapeau de la lutte de classes au niveau du nombril de M. Joseph Prudhomme. Les classes moyennes ont pour habitude de suivre le plus fort. Notre rôle c'est donc de le devenir.

Concevoir la transformation sociale avec le respect des désirs et des aspirations de tous les épiciers de France et de Navarre, c'est se livrer par avance pieds et poings liés, en leur compagnie, aux congrégations économiques, aux trusts. L'économie de demain sera socialiste ou ne sera point. Ne pas en convenir, c'est se condamner au règne des prébendiers de la rue de Valois, tous plus ou moins asticots du fromage de la République de Draveil, encore la nôtre, hélas !

Des moitiés de secrétaires

L'article 20 des statuts — vous voyez bien que tout l'intérêt du Congrès réside dans les statuts, puisqu'il s'agit d'un congrès constitutif — a trait à l'épineuse question des cumuls de mandats. Là le désaccord éclate toujours brutalement. Il est vrai que les ex-unitaires l'ont résolu en fait, à Paris, en laissant Costes, le député de Boulogne-Billancourt, à la présidence de leur syndicat, à la Fédération en maintenant Croizat, député du 14e. Tout a été écrit sur les inconvénients d'une telle pratique si contraire aux intérêts des syndiqués. N'empêche on livrera bataille pour que Costes et Croizat demeurent à la fois les représentants du monde ouvrier au Parlement et à la C.G.T. Le hic c'est que, dans le premier cas, ils ont parmi leurs électeurs pas mal de petits patrons et de commerçants, pas toujours enthousiasmés par les lois sociales conquises de haute lutte pour les ouvriers. Je souhaite que l'usage du cumul se généralisant on puisse voir des chefs syndicaux célèbres, quittant à 7 heures la Bourse du Travail, où pendant la journée ils ont prêché l'indépendance du syndicalisme pour se pourfendre à 9 heures, dans un préau d'école, au nom de partis rivaux. Ni la logique, ni le mouvement syndical n'y trouveront leur compte. Et, comme l'on dit : « On ne peut être à la fois à la ville et au moulin. » Secrétaire syndical et député ça signifie, en bon français : moitié de secrétaire, moitié de député. C'est bien bon pour les électeurs, me répondrez-vous, en tout cas c'est détestable pour les cotisants.

Le passé internationaliste de la vieille Fédération des Métaux

A la Mutualité, pour la première fois depuis longtemps, on aura un vaste panorama de la métallurgie française, envisagé sur le plan social et humain.

Certes, les combinaisons d'intérêts idéologiques auront peut-être faussé la représentation absolument sincère de ce panorama. Néanmoins il y aura dans la salle les hommes d'une industrie qui, par essence et par définition, « nourrit la guerre ». Je veux croire que des voix qualifiées se feront entendre pour crier : « qu'aucun des maux que l'on veut éviter par la guerre n'est comparable à la guerre elle-même qui les contient tous ». En effet, il est temps de se souvenir que la Fédération des Métaux a écrit sa plus belle page de gloire pendant la guerre de 1914 à 1918, alors que tant et tant de vedettes du mouvement ouvrier se taisaient ou étaient attachés, et pas souvent silencieux (hélas), au char triomphant de l'Impérialisme. Cette page, à nous les jeunes, nous semble un peu trop laissée dans l'ombre. Et pourquoi ?

Le Congrès fera du beau travail en la relisant, en montrant aux munitionnaires (toujours aussi invulnérables qu'hier exemple M. Schneider) que l'agitation révolutionnaire, dans les usines de guerre, a toujours été le prélude de la fin des boucheries humaines.

Il sera facile de prouver aux délégués que si la plupart des réformes arrachées en juin dernier sont impraticables dans la situation économique présente, les 19 milliards prévus pour la « prochaine dernière » y sont pour beaucoup. Et la meilleure façon de détruire la légende infâme des métallurgistes embusqués à l'arrière, gagnant de l'or dans le sang des poilus, ce sera d'exalter l'admirable passé internationaliste de la vieille Fédération.

Une seule guerre digne du prolétariat : la Révolution !

Il faudra aussi qu'au cours du Congrès de la Mutualité ceux qui déclarent qu'ils ne sont pas contre toutes les guerres viennent s'expliquer et nous démontrent de quelles guerres le prolétariat peut se montrer partisan. A notre avis, il n'y a qu'une seule guerre qui soit la sienne : c'est la Révolution. Mais la prépare-t-il en encensant M. Edouard Herriot, qui fut exclu de la Ligue des Droits de l'Homme par la section lyonnaise du fait qu'il révoqua, en tant que maire, une douzaine d'employés municipaux coupables de s'être dressés contre des manœuvres de défense passive ? Il est vrai que M. Pierre Cot, ministre de l'Air, a bien prétendu qu'à Paris les mêmes manœuvres avaient lieu en accord avec les organisations syndicales intéressées. Que nous voilà donc très loin des affirmations antidéfense nationale de la troisième période ! N'est-ce pas, Costes, qui, quoique originaire d'Albi, n'as jamais été héritique ?

Je ne désespère pas d'entendre un orateur de bon vouloir nous prouver judicieusement que, le jour où le prolétariat sera engagé dans la guerre sous les ordres d'un état-major de jésuitière ou même de loge (à propos, les généraux rebelles d'Espagne n'étaient-ils pas maçons sous Alphonse XIII ?), la Révolution se rapprochera chaque jour davantage. En attendant, sans doute, que les meilleurs prolétaires soient comme par hasard bouzillés les premiers. A ce propos, reprenons la belle image de Marceau Pivert (qui, en ce temps-là, n'épurait pas encore la radio) : « Ce n'est pas quand on a le cou dans la lunette de la guillotine qu'il est temps de songer à détruire la machine. »

La machine, c'est la guerre; le patient, c'est le prolétaire.

Ni arbitrage obligatoire ni neutralisation, mais occupation des usines

L'occupation des usines lors des formidables grèves de juin, explosion d'une colère ouvrière longuement comprimée, devra faire, au cours du Congrès, l'objet d'une étude sérieuse et complète. Il faudra qu'il proclame ouvertement que cette méthode de lutte est la seule convenable et profitable en l'époque actuelle de chômage et surtout la seule victorieuse du patronat et de l'Etat capitaliste (malgré le Front Populaire, l'Etat, en 1936, n'a pas changé de contenu). Il ne devra en aucun cas accepter la méthode de neutralisation des usines et d'arbitrage gouvernemental comme le fin du fin syndicaliste. S'il le fait, il désertera stupidement la voie inexorable mais salutaire de l'action directe pour s'enfoncer dans l'atmosphère émolliente et défaitiste des antichambres ministérielles. Le bout de cette tactique serait, pour les métallurgistes, la dégringolade de leurs effectifs syndicaux conquis dans une période pleine d'espérances révolutionnaires.

Il faut reprendre le mot d'ordre du contrôle ouvrier...

Il faut aussi que le Congrès des métaux reprenne l'examen de son ancien mot d'ordre de contrôle ouvrier, plus actuel que jamais. En 1934, dans une période de pure défense pour le prolétariat, il était un thème de propagande. Aujourd'hui, après les journées de juin, et devant la contre-offensive implacable du patronat, il doit être le mot d'ordre central capable de galvaniser les énergies ouvrières pour démolir à tout jamais le « complexe d'infériorité » qui annule trop souvent les plus belles victoires du syndicalisme.

Le jour où l'ouvrier qui vient de se rendre compte que les usines pouvaient être à lui se rendra compte aussi que les conseils d'administration ne sont plus des forteresses invulnérables, du fait d'un contrôle, prélude de grandes choses, le « complexe d'infériorité » aura vécu.

...Et tenir compte des expériences de la base

Que voilà donc de belles tâches pour un congrès syndical ! Je souhaite qu'il s'y consacre d'enthousiasme et qu'il mette debout un programme d'action qui soit le résultat des expériences de la base, et non point le dernier mot d'augures qui, après tout, se sont trompés bien plus souvent que les hommes du rang.

Eux, au moins, à leur décharge, peuvent affirmer qu'ils ont été trompés.

Albert LEMIRE.

◇◆◇

Les techniciens et l'action directe

Un congrès extraordinaire du Syndicat des Techniciens de la métallurgie de la région parisienne s'est tenu à Paris, le 8 novembre.

Voici en quels termes il a affirmé sa foi dans l'action directe :

Le Congrès proclame,

Que seule, *l'Action Directe et collective des salariés*, préparée et menée dans la pleine indépendance du mouvement syndical par rapport aux Gouvernements, sectes politiques, philosophiques et religieuses, est susceptible de leur faire obtenir satisfaction pour la défense et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Que la Grève est et reste *l'arme de défense par excellence* dont disposent les travailleurs.

Que les occupations d'usines se sont révélées les meilleurs formes d'action de la classe ouvrière, celles qui leur permettent de réaliser au maximum la solidarité agissante des catégories de travailleurs qui, pour des raisons matérielles et psychologiques avaient conservé jusqu'à ces derniers mois, une attitude passive dans le mouvement revendicatif.

Que l'action des salariés gagnera en efficacité au fur et à mesure qu'elle s'étendra à un plus grand nombre d'entreprises, de régions, et pourra se manifester nationalement pour s'opposer à l'attitude de toutes les chambres syndicales patronales et de la C.G.P.F. (Confédération Générale du Patronat Français).

Proteste contre les expulsions brutales de grévistes par la police.

Considère que le mouvement syndical ne saurait retenir comme efficace toute forme d'activité s'éloignant des principes énoncés plus haut et condamne les dernières décisions du C.C.N. de la C.G.T. paraissant minimiser l'arme essentielle de la classe ouvrière qui est la grève et tendant à la remplacer par l'arbitrage obligatoire.

Le Congrès rappelle à ce sujet l'expérience internationale des travailleurs et notamment celle de la classe ouvrère allemande dont la passivité générale a permis l'installation du fascisme.

En conséquence, le Congrès affirme à nouveau sa *Foi dans l'action directe et collective de tous les salariés* dans la pleine indépendance du mouvement syndical comme principe général d'action.

A travers la presse syndicale

Pour qui se bat-on en Espagne ?

D'un des derniers numéros du Bulletin d'Information de la Fédération Syndicale Internationale, détachons ce passage :

Le niveau des salaires agricoles est le critérium de la sincérité de ceux qui luttent pour l'Espagne et le pays espagnol. Le premier gouvernement républicain a, en son temps, notablement relevé les salaires des ouvriers agricoles (les salaires journaliers variaient entre 1 et 2 pesetas, soit de 2 à 3 francs français). Les grands propriétaires fonciers ne se résignèrent jamais, et il n'est donc guère surprenant s'ils financèrent abondamment les élections de novembre 1933. Quand les réactionnaires revinrent au pouvoir, les salaires agricoles furent automatiquement baissés de 50 %. Le gouvernement de Front populaire les releva de nouveau.

Comment se comporte Franco en ce domaine ? En date du 28 octobre, la presse rebelle publie une circulaire de la junte de Burgos comprenant la disposition suivante : « Chaque conseil municipal ouvrira un registre où tous les chômeurs seront classés par métier. Les patrons pourront y choisir les ouvriers dont ils auront besoin. Les conditions qui doivent régler les contrats sont celles en vigueur avant le 16 février de cette année. » (C'est-à-dire avant les élections qui portèrent le Front populaire au pouvoir. — N. D. R.)

Après cela, personne ne pourra plus hésiter sur la nature du patriotisme et de l'amour de la patrie animant les rebelles. Franco et les siens luttent pour la domination du pays des capitalistes et des grands propriétaires fonciers espagnols.

◇◆◇

La vérité sur l'U. R. S. S.

Dans *P. T. T.* (5 novembre) — organe du Syndicat des Agents — le camarade Jean Prugnot, chargé de la critique des livres, répond à des camarades communistes qui se sont plaints des appréciations qu'il a émises à propos de l'U.R.S.S. Il le fait de bonne encre, comme on pourra en juger par l'extrait que voici :

Qui dit liberté de penser dit vérité. Et la vérité, le prolétariat, encore, doit la chercher partout où elle se trouve et quelle qu'elle soit. Et avec d'autant plus d'ardeur et de courage qu'elle est plus dure et plus triste.

En parlant de Gorki et de Victor Serge, j'ai été par incidence amené à parler de l'U.R.S.S. Ce que j'ai dit n'a pas plu à certains camarades. Je le regrette, mais s'agit-il de plaisir ou s'agit-il de voir clair ?

L'U.R.S.S. a réalisé de grandes choses, je suis le premier à le reconnaître. Est-ce suffisant pour que nous fermions les yeux sur des faits absolument inadmissibles pour nous, prolétariens, révolutionnaires, syndicalistes ?... Je crois fermement que non. Je crois fermement que nous avons besoin de toute la vérité et que se taire est une lâcheté d'abord vis-à-vis de nous-mêmes et une trahison envers nos idées et notre idéal commun.

Il faut être bien naïf ou bien peu informé pour soutenir que le prolétariat russe est aujourd'hui maître de ses destinées. Que ceux-là qui protestent prennent la peine de se renseigner, de se documenter. Ce que j'ai dit, d'autres avant moi l'ont dit. Pas des hommes de la réaction sociale, pas des bourgeois haineux ou bornés, mais de vrais syndicalistes et des révolutionnaires authentiques...

...Les faits cités n'ont jamais été démentis, pas plus que cent autres. Et il me semble que la dernière opération de grand style réalisée en U.R.S.S. (affaire Zinoviev et dérivées) est de nature à donner à réfléchir sérieusement à tout honnête socialiste qui pense qu'un régime qui va compter vingt ans d'existence et qui devait, aux affirmations de ses dirigeants, évoluer vers un communisme libertaire, pourrait utiliser d'autres méthodes que celles qui sont en honneur dans les pays fascistes.

La contre-offensive patronale continue

La nouvelle de la réquisition par l'Etat de l'usine Sautter-Harlé a été considérée par le prolétariat parisien comme une victoire. Le jour même où cette décision était prise par le ministère de la Marine, les Fédérations de la Seine et Seine-et-Oise du Parti S.F.I.O. ont fait coller une affiche, annonçant que cet acte démontrait que le gouvernement était décidé à résister à la contre-offensive patronale.

Les auteurs de cette affiche se sont trompés, comme se trompent de nombreux prolétaires quand ils croient que la nationalisation, et en général toute mainmise de l'Etat sur l'industrie, est toujours favorable aux intérêts du prolétariat.

Dans le cas de Sautter-Harlé, la direction de l'usine et le ministère de la Marine ont tout simplement « roulé » les ouvriers. En réalité, au ministère, on savait parfaitement qu'il y avait à l'usine des ouvriers révolutionnaires et internationalistes, et que cela constituait un danger non seulement pour le principe de la propriété si cher aux radicaux, mais aussi pour la défense nationale, encore plus chère à tous les membres du gouvernement.

C'est pourquoi le gouvernement de Front populaire a permis au ministre de la Marine de laisser renvoyer les éléments les plus avancés de l'usine, 68 *ouvriers et ouvrières*, après les 20 techniciens licenciés précédemment.

Disons en outre que des 20 techniciens licenciés, 13 devaient être, d'après les promesses du ministère de la Marine, embauchés dans les arsenaux d'Etat. Inutile de dire qu'ils attendent toujours. Ils attendront sans doute longtemps encore... En effet les arsenaux, tels qu'ils sont à l'heure actuelle, peuvent-ils se payer le luxe d'avoir parmi leur personnel des éléments révolutionnaires ? En faisant ces promesses le ministère mentait donc sciemment.

Le cas de l'usine Sautter-Harlé présente un exemple typique du résultat de la politique du gouvernement du Front populaire. Les ministres socialistes ignorent-ils que la direction a organisé un syndicat professionnel, c'est-à-dire une cellule fasciste à l'intérieur de l'usine ?

Les batailles entre ouvriers ont déjà commencé et dans ces conditions la police venant rétablir l'ordre ne protège-t-elle pas ces formations fascistes ? Est-ce le renforcement de celle-ci que veulent les ministres socialistes ?

Les journaux de droite ont déjà annoncé, il y a quelques jours, que les élections des délégués d'atelier avaient donné 4 délégués au syndicat professionnel. La nouvelle est fausse : ces 4 délégués ont été élus parmi les techniciens, mais même là cette élection n'aurait pas été possible avant le licenciement des 20 syndiqués à la C.G.T. Il est certain que si les licenciements continuent...

C'est peut-être aussi le sort des actionnaires qui inquiète nos ministres. Voici, pour les rassurer, l'avis publié par l'*Information* du 18 novembre :

ETABLISSEMENTS SAUTTER-HARLÉ. — *Assemblée générale le 8 décembre pour autoriser le Conseil à distribuer un acompte de dividende prélevé sur la provision pour stabilisation du dividende.*

Sans commentaires, n'est-ce pas ?

M. F.

◇◆◇

SOIXANTE HEURES POUR LA GUERRE. — Découpé dans les *Informations sociales* du 2 novembre : « ITALIE : *Au cours d'une réunion récente du conseil des ministres, le chef du gouvernement a fait connaître qu'étant donné l'urgence de certaines fournitures le commissariat général pour les fabrications de guerre avait autorisé de porter la durée du travail à soixante heures par semaine pour des fabrications concernant surtout l'aéronautique et la marine.* »

ENTRE NOUS

N'oublions pas les dettes du CRI DU PEUPLE

Février 1932 ! *La disparition du* Cri du Peuple *est déjà lointaine et nous comprenons que des amis se soient lassés d'un effort qui dure depuis plus de quatre ans, ou qu'ils aient simplement oublié les dettes qui sont restées à notre charge.*

Mais les créanciers n'oublient pas, eux, et nous avons à faire face aux exigences toujours plus pressantes de quelques-uns d'entre eux, qui recommencent à nous menacer de poursuites si nous ne tenons pas les engagements que notre camarade Chambelland a dû prendre envers eux.

En particulier, l'imprimerie Dangon *nous réclame les* 16.000 *francs que nous restons lui devoir; la maison* Hachette *nous harcèle pour son solde de* 2.000 *francs, et nous devons encore* 2.200 *francs au camarade Bour, actuellement dans une situation difficile.*

Il nous faudrait absolument pouvoir liquider ces deux dernières dettes d'ici la fin de l'année. Aussi nous nous adressons une fois de plus aux anciens « phalangistes » du Cri du Peuple *et leur demandons encore un effort pour nous aider à nous libérer.*

Les versements de nos camarades se sont singulièrement ralentis depuis deux ans. Nous-mêmes, nous avions quelques scrupules à faire sans cesse appel à nos camarades et avons négligé de nous adresser à eux depuis le numéro de la R. P. *du* 10 *avril* 1935. *Mais nous ne pouvons plus différer certains règlements.*

Nous donnerons prochainement, ici-même, le relevé de nos recettes et de nos versements pour 1935 *et* 1936.

Ne tardez donc pas à répondre à cet appel, que les circonstances nous obligent à faire pressant. Adressez votre souscription à Charbit, 7, place Séverine, le Pré-Saint-Gervais (Seine). Chèque postal : Paris 1157-73.

◇◆◇

Notre causerie du 2 décembre

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence de MAURICE CHAMBELLAND sur : *Les délégués d'atelier, leur rôle, leur avenir, le contrôle ouvrier*, aura lieu MERCREDI 2 DÉCEMBRE, à 20 h. 30, 18, rue Parmentier, Paris-10e.

En raison de l'importance du sujet traité, de son actualité, nous comptons non seulement sur la présence de nos amis parisiens et banlieusards, mais aussi sur un grand nombre de leurs camarades d'atelier et de bureau.

Nous informons les auditeurs de notre première causerie qu'une salle cinq fois plus grande a été retenue et qu'ils ne risquent pas de rester debout, pas plus que leurs amis.

Des tracts ont été édités pour cette causerie. Nous recommandons aux camarades d'en faire une distribution judicieuse, en raison du tirage limité que nous en avons fait, pour ne pas nous lancer dans les frais.

A mercredi 2 décembre !

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

LA COOPYPOGRAPHIE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE - DÉP. 08-44

L'OPINION DE LA PRESSE OUVRIÈRE
SUR

Ce qu'est devenue la Révolution Russe

de M. YVON

Préface de Pierre PASCAL

« On ne peut pas rendre compte de ces 87 pages serrées. Il faut les lire. C'est effarant. »

(Réveil Anarchiste), *Genève.*

« Un témoignage aussi précieux par la sincérité qui l'anime que par sa documentation. »

(La Jeune Garde.)

« C'est le premier livre que nous donne un ouvrier français muni d'une grande expérience de la vie soviétique. Systématiquement, l'auteur a évité de s'égarer dans la controverse politique pour se limiter à un inventaire plus simple et plus essentiel: Comment vit l'ouvrier russe dix-neuf ans après la révolution? Comment est-il logé ? Comment peut-il se nourrir? De quelles libertés jouit-il? De nouvelles classes privilégiées l'oppressent-elles ? Voilà les questions auxquelles le livre d'Yvon répond grâce à une documentation abondante et sérieuse. Ce livre vous expliquera beaucoup de choses. »

(Le Rouge et le Noir), *Bruxelles.*

« Tout ce que nous savions sur le niveau de vie et le degré de liberté dont jouissent les travailleurs russes vient de nous être confirmé d'une façon pertinente, non pas par un quelconque journaliste bourgeois ou un politicien rétrograde en veine de confidences contre un régime qui leur déplaît, mais par un camarade ouvrier qui a passé onze années en Russie, vivant exactement comme n'importe quel citoyen soviétique; ce camarade nous apporte un témoignage indiscutable, et d'ailleurs jusqu'ici indiscuté. »

(Bulletin de la Chambre Syndicale Typographique Parisienne.)

« Chacun trouvera, condensée dans les 87 pages de cette brochure, une expérience qui a fait faillite à ses engagements; il verra ce que « les spécialistes, les techniciens, les initiés » ont fait des travailleurs russes : des cobayes de laboratoires livrés sans défense au bon plaisir d'une nouvelle caste qui étouffe sous ses chiffres, avec l'âme humaine, la liberté individuelle, la dignité, quand ce n'est pas la vie elle-même. »

(Le Semeur.)

« Plusieurs lecteurs nous ont demandé des précisions sur les réserves que La Patrie Humaine *a formulées à plusieurs reprises sur l'œuvre de Staline, Qu'ils lisent donc la brochure d'Yvon : ils y trouveront tous les éclaircissements voulus. »*

(La Patrie Humaine.)

« A l'heure où tant de pauvres bougres se laissent suggérer l'idée de se battre « pour la défense de l'U.R.S.S. », le témoignage d'Yvon est d'une importance capitale. Tous nos amis devraient se procurer, lire et répandre cette brochure, d'un prix modique, si riche de substance. »

(Le Barrage.)

Diffusez sans relâche la brochure d'Yvon !

L'exemplaire : 2 fr. ; franco : 2 fr. 25.

5 exempl. :	**10 fr. franco**	**50 exempl. :**	**75 fr. franco**
10	**18 fr. —**	**100**	**130 fr. —**

Utilisez pour vos commandes notre compte de chèques postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, *54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte N° 734-99 Paris*

Ne vous laissez pas porter par les événements

dominez-les **EN LES COMPRENANT**

POUR COMPRENDRE LE **MÉCANISME ÉCONOMIQUE** ET LA **SIGNIFICATION SOCIALE** DE LA

DÉVALUATION DU FRANC

LISEZ

l'Economie Capitaliste

NOUVELLE ÉDITION

par R. LOUZON

LISEZ NOTAMMENT :

Les chapitres VI et VII du Livre Ier

La fausse monnaie et ses effets

Prix : **12 francs** franco

Envoyez votre commande par mandat-chèque à notre compte de chèques postaux :

RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, *54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte No 734-99 Paris*